



ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Le pouvoir aux minoritaires

Va-t-on trop loin? Le projet de loi déposé hier par le ministre Bachand visant à réformer la Loi sur les compagnies accorde beaucoup de moyens à l'actionnaire minoritaire dans la défense de ses intérêts. Ce qui est appelé à devenir la Loi sur les sociétés par actions veut établir un nouveau rapport de force entre les catégories d'actionnaires, ce qui pourrait effrayer nombre de PME.

Visiblement, cette réforme de la Loi sur les compagnies a été écrite par des avocats pour des avocats. Le ministre des Finances, Raymond Bachand, souligne à larges traits qu'elle vise 300 000 entreprises québécoises, des PME dans leur quasi-totalité. Et que l'objectif est de proposer à ces entreprises un cadre législatif «le plus attrayant et le plus concurrentiel» au Canada. Avec, pour principale cible, une «réduction substantielle» du fardeau administratif des entreprises. Derrière ces objectifs nobles et souhaitables se glisse un large volet sur la gouvernance qu'il faut accueillir très favorablement. Mais ce pan complet dédié à la protection des intérêts des actionnaires minoritaires pourrait en faire sourciller plus d'un. Au fil des décennies, les gouvernements ont dé-

ployé de grands efforts afin d'inciter les PME à mieux se capitaliser et à moins dépendre de l'endettement. Il ne faudrait pas que cette réforme, une fois devenue loi, provoque un retour en arrière.



GÉRARD BÉRUBÉ

Avec la réforme d'hier, le Québec s'harmonise avec la loi fédérale en matière de droit touchant les entreprises. Tous conviendront de la pertinence de cette modernisation de la loi québécoise. Tous conviendront également de la pertinence de retenir le thème de l'heure, celui de la gouvernance. Ainsi, la réforme annoncée hier ramène l'administrateur à ses devoirs et responsabilités. A titre d'exemple, sur l'autre question à la mode, celle de la rémunération des hauts dirigeants, l'administrateur ne pourra plus se cacher derrière l'indépendance d'un comité externe de rémunération, la nouvelle loi empêchant le conseil d'administration de déléguer cette tâche de fixation de la rémunération à un comité. Il devra œuvrer en sachant que «les actionnaires pourront s'adresser au tribunal pour obtenir une demande de redressement en cas d'abus de pouvoir ou d'iniquité». Mais en retour, l'administrateur pourra présenter, le cas échéant, une défense de diligence raisonnable à l'égard des gestes posés de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions au sein du conseil d'administration.

Dit autrement, les recours éventuels des actionnaires, facilités par l'actuelle réforme, sont encadrés ou limités par cette notion de jugement raisonnable que peut évoquer l'administrateur en défense, explique Martine Guimond, associée au cabinet Gowlings. Cette spécialiste en droits des affaires se réjouit, à juste titre, de cette avancée du droit des entreprises au Québec. Une loi plus facile d'accès, plus moderne, répondant aux enjeux contemporains. «Il fallait que l'on soit clair, que l'on emboîte le pas à la transparence», dit-elle.

La spécialiste reconnaît, cependant, que, sur certains aspects, l'effet de balancier a pu être poussé plus loin dans la direction opposée. Et que l'on accorde un large pouvoir d'interprétation et d'application aux tribunaux. Mais, insiste-t-elle, il faut avoir confiance. Au-delà des généralités de la loi, les tribunaux vont être capables d'apporter les nuances et de tenir compte des circonstances particulières. Et l'expérience pratique existe avec la loi fédérale. Présence d'un actionnaire majoritaire, entreprise à contrôle diffus, actionnaire minoritaire institutionnel ou particulier, action à votes multiples, compagnie publique ou privée, présence d'actionnaires minoritaires opportunistes... «Une jurisprudence a été établie et les tribunaux ne peuvent l'ignorer», a souligné Martine Guimond.

Sauf que le portrait des entreprises au Québec n'est pas meublé que d'entreprises moyennes ou grandes, inscrites en Bourse. Il abrite un grand nombre de PME, pour la plupart exploitées de manière privée. Des PME que les gouvernements québécois successifs ont fortement incitées à mieux se capitaliser en privilégiant l'apport de capitaux permanents par opposition à l'endettement.

Or cet entrepreneur ou propriétaire de PME se fait dire par ce projet de loi que, s'il accueille un ou des actionnaires minoritaires, il s'expose à un risque de judiciarisation accru. Il devra accepter:

- que les actionnaires puissent s'adresser au tribunal afin d'obtenir une «ordonnance d'enquête» et autres ordonnances appropriées. Ils pourront aussi s'adresser au tribunal afin d'obtenir une autorisation d'agir au nom de la société;
- que les actionnaires puissent s'adresser au tribunal pour obtenir une demande de redressement en cas d'abus de pouvoir ou d'iniquité. Le tribunal jouira de vastes pouvoirs curatifs en cas d'agissement abusif ou injuste de la part de la société ou de ses administrateurs.

Quant à l'esprit capitaliste derrière le principe d'une action, un vote...



KIERAN DOHERTY REUTERS

Bombardier et Boeing s'accordent sur une chose: le marché des appareils de 90 à 200 sièges est promis à un avenir brillant. Une consolation pour le géant américain, dont le projet phare du 787 Dreamliner accuse aujourd'hui plus de deux ans de retard.

Boeing ne craint pas la C Series

ÉRIC DESROSIERS

Le constructeur américain Boeing fait celui qui ne s'en fait pas trop avec l'arrivée de la future C Series de Bombardier, même si celle-ci doit débarquer dans l'un des marchés sur lequel il fonde le plus d'espoirs dans les prochaines années.

«On verra bien de quoi auront l'air ces avions lorsqu'ils voleront», a dit hier de la C Series Drew Magill, directeur du marketing à la division des avions commerciaux du géant américain, lors d'une ren-

contre de presse à Montréal. «Boeing est habitué à faire face à la concurrence. Il l'a fait durant toute son histoire et s'en est toujours bien tiré.»

Les compagnies aériennes recherchent habituellement deux qualités principales dans les nouveaux appareils qu'elles achètent, a-t-il expliqué. La première est leur appartenance, si possible, à la même famille d'appareils dont elles disposent déjà afin notamment d'éviter une multiplication

VOIR PAGE B 4: BOEING

Planète cherche nouveau moteur pour sa croissance

Empêtrés dans la crise, les consommateurs américains ne sont plus la source principale de la demande mondiale

OLIVIER BAUBE

Istanbul — Depuis que le consommateur américain n'est plus le moteur principal de la croissance mondiale, les experts tournent leurs regards vers Pékin, mais cherchent aussi au-delà, sceptiques sur la capacité de la Chine à reprendre pleinement ce rôle.

«Ce qui remplacera le consommateur américain comme source de la demande n'est pas encore très clair», remarquait lundi à Istanbul le président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, à l'occasion des assemblées générales de la banque et du Fonds monétaire international (FMI).

Avant la crise, la division du travail paraissait simple. Les ménages américains s'endettaient pour consommer des produits fabriqués essentiellement en Asie, et surtout en Chine, mais aussi en Europe et dans le reste du monde, tirant ainsi la croissance mondiale. En 2008, les États-Unis ont représenté 13,2 % des importations mondiales, d'après l'Organisation mondiale du commerce.

La crise a rebattu les cartes. «Le taux d'épargne aux États-Unis a considérablement augmenté et pourrait rester élevé quelque temps. Dans un tel scénario, la responsabilité d'alimenter le moteur de la croissance mondiale retombera sur d'autres pays, particulièrement ceux qui avaient un modèle

VOIR PAGE B 4: MOTEUR

Québec veut protéger les actionnaires minoritaires

Le ministre Bachand dépose un projet de réforme de la Loi sur les compagnies

ALEXANDRE SHIELDS

Le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, a déposé hier un projet de loi visant à réformer la Loi sur les compagnies de façon à donner plus de pouvoir aux actionnaires minoritaires, mais aussi afin d'inciter les entreprises à opter pour la législation provinciale plutôt que fédérale.

«Une loi moderne, simplifiée et qui assurera une meilleure protection aux actionnaires minoritaires. Voilà ce que nous proposons afin d'offrir aux entreprises québécoises le cadre législatif le plus attrayant et le plus concurrentiel au Canada», a résumé le ministre Bachand lors de la présentation du projet de loi 63, Loi sur les sociétés par actions.

Concrètement, le projet de loi prévoit un «régime de propositions d'actionnaires». Ceux-ci pourront donc déposer des propositions lors des assemblées annuelles des sociétés, une demande formulée depuis longtemps par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires fondé par Yves Michaud.

Autre modification importante de la législation, «un actionnaire minoritaire en désaccord avec un changement majeur apporté à la structure ou aux activités de la société pourra demander à cette même société de procéder au rachat de ses actions». Un tel «changement» peut être par exemple une fusion, mais aussi des modifications ou l'abandon d'activités.

Recours

Le projet de loi intègre en outre la possibilité, toujours pour les actionnaires, de bénéficier de recours «en cas d'abus ou d'iniquité». Ils auront ainsi le loisir de s'adresser au tribunal afin d'obtenir une «ordonnance d'enquête» sur la société et, éventuellement, «obtenir une demande de redressement en cas d'abus de pouvoir ou d'iniquité». Le tribunal jouira désormais de «vastes pouvoirs curatifs» en cas d'agissements abusifs ou injustes de la part d'une société ou de ses administrateurs. Les actionnaires pourront enfin s'adresser au tribunal afin d'obtenir une autorisation d'agir au nom de la société, ce qu'on appelle une «action dérivée».

«L'équilibre entre les intérêts des actionnaires de contrôle, d'une part, et la protection des intérêts des actionnaires minoritaires, d'autre part,

VOIR PAGE B 4: RÉFORME



AGENCE FRANCE-PRESSE

Des femmes choisissent des chaussures dans une boutique de Pékin. Les analystes doutent que le consommateur chinois puisse jouer rapidement le rôle traditionnellement tenu par les Américains.

LE MARCHÉ BOURSIER

Table of stock market indices: A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z. Includes columns for Volume, Haut, Bas, and Form. Var.

TORONTO NEW YORK

Des titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, a- action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p- actions privilégiées; v- actions privilégiées à pas encore été versé; u- unité de capital-action; v- dividende variable; wt ou w- bon de souscription (warrant); z- lot brisé.

LES COTES
Dow Jones +101,91
9725,58 -5,67
DOLLAR OR
1\$ canadien -0,25 à New York
1043,30 \$us +4,70

LES DEVISES

Table of foreign exchange rates: Afrique du Sud (rand), Arabie Saoudite (riyal), Bahamas (dollar), etc.

COUP D'ŒIL



Indice Composé du TSX (X-SPTT TSE) 250 Jours

Table of market performance: S&P 197364, S&P TX20 Smallcap 117393, S&P TX40 MidCap 107523, etc.

Canadian Venture

Table of Canadian Venture performance: S&P 99669, S&P 1289,82, etc.

Le Marché Américain

Table of US market performance: 30 Industrielles 167646, 20 Transports 16434, etc.

Les plus actifs de Toronto

Table of most active stocks in Toronto: URANIUM INC 27763, CROWFLIGHT 16922, etc.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table of most active stocks in Canadian Venture: LOGAN RESOURCES 6624, CANADIAN INDS 5908, etc.

Gourou.tv logo and text: La situation du marché, La direction des secteurs, Les signaux d'achat et de vente, La ligne de conduite.

INDICES QUÉBEC

Table of Quebec indices: 7 octobre 2009, Fermeture, Variation journalière, etc.

TRANSIGÉS EN FOND AMÉRICAINS

Table of US fund transactions: BMO FCP 101, BMO FCP 102, etc.

AUTRES DÉTACHEMENTS

Table of other financial data: Manulife MGS 2009, Manulife MGS 2010, etc.

Centre d'Analyse et de Suivi de l'Indice Québécois logo and text: Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'ITREC.

Table A: Stock market data for various companies.

Table B: Stock market data for various companies.

Table C: Stock market data for various companies.

Table D: Stock market data for various companies.

Table E: Stock market data for various companies.

Table F: Stock market data for various companies.

Table G: Stock market data for various companies.

Table H: Stock market data for various companies.

Table I: Stock market data for various companies.

ÉCONOMIE

Flaherty barre la route aux banques

Le ministre leur demande de cesser la vente d'assurances sur le Web

JULIAN BELTRAME

Ottawa — Le gouvernement fédéral a l'intention d'empêcher les banques canadiennes de recourir à Internet pour la promotion et la vente de leurs produits d'assurance.

Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a affirmé hier avoir envoyé une lettre aux banques canadiennes pour leur demander de cesser de

vendre des produits d'assurance sur Internet, ajoutant qu'il avait l'intention de déposer un projet de loi pour rendre illégale cette pratique.

Actuellement, les banques peuvent vendre des produits d'assurance par le truchement de filiales distinctes, mais pas par l'intermédiaire de succursales bancaires. Cependant, le Bureau du surintendant des institutions financières a récemment rendu une décision dans laquelle il indique

qu'aux termes de la loi actuelle, cette politique de séparation ne s'applique pas aux sites Internet.

Hier, à sa sortie de la Chambre des communes, le ministre Flaherty a toutefois affirmé que cela ne correspondait pas aux principes édictés par la politique de séparation. Puis il a précisé avoir dit aux banques que la vente de produits d'assurance sur le Web n'était pas conforme aux politiques de son gouvernement.

Jim Flaherty a envoyé sa missive au moment où la députée libérale Alexandra Mendes a déposé un projet de loi d'initiative parlementaire avec l'intention, a-t-elle précisé, d'accorder des chances égales aux grandes banques canadiennes et aux compagnies d'assurances indépendantes.

La Presse canadienne

Singapour choisit Alcan

Alcan Produits profilés a annoncé hier l'obtention d'un contrat de SBS Transit, la principale société de transports publics de Singapour.

L'entreprise fournira à SBS les produits profilés, les tôles et les éléments d'assemblage en aluminium pour la fabrication d'un lot supplémentaire de 600 bus de la suédoise Scania à faibles émissions de CO₂, intégrant le système de structures EcoRange d'Alcan.

Le montant de la transaction n'a pas été précisé au moment de son annonce.

Le système de structures de carrosserie EcoRange, développé par Alcan, comprend des profilés et des panneaux en aluminium haute performance, ainsi que des raccords boulonnés en aluminium facilitant un assemblage rapide. Cette structure de carrosserie contribue non seulement à réduire le poids des véhicules et leur consommation en carburant, mais elle répond aussi et avant tout aux normes de sécurité les plus exigeantes, a indiqué l'entreprise hier dans un communiqué de presse.

Une nouvelle gamme de bus

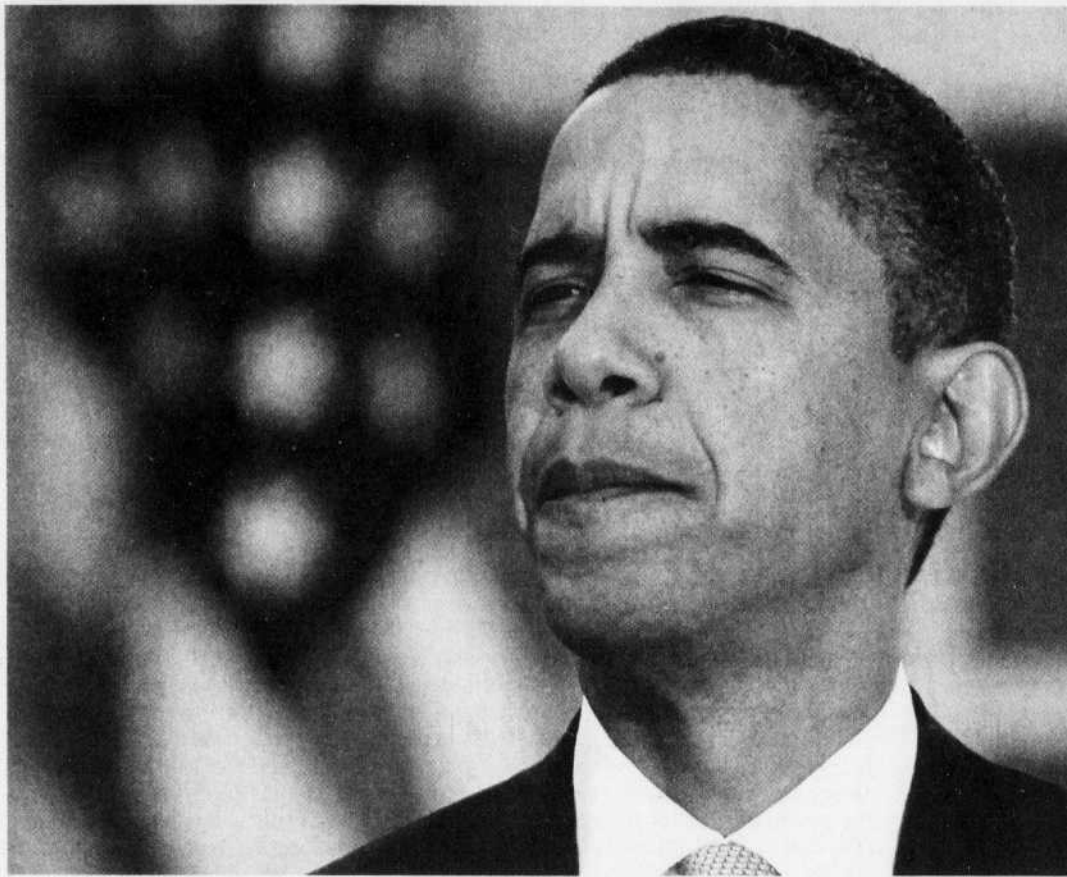
Cette nouvelle gamme de bus SBS Transit sera dotée du nouveau moteur de 9 litres et 230 CH de Scania, et équipée d'un système de recyclage des gaz d'échappement. Elle respectera les normes d'émissions européennes de 2009 ainsi que la norme EEV (véhicule plus respectueux de l'environnement), encore plus sévère.

La carrosserie des bus est produite par Gemilang Coachworks, en Malaisie, partenaire de longue date d'Alcan Produits profilés. La livraison des bus est prévue d'ici mai 2010.

Cette nouvelle commande porte à 1100 le nombre total de bus Scania de SBS Transit — soit 50 pour cent — basés sur le système de structures EcoRange d'Alcan.

Alcan Produits profilés est une division d'Alcan Produits usinés, un des quatre groupes d'exploitation de Rio Tinto Alcan.

La Presse canadienne



Barack Obama s'était engagé en février à ramener le déficit budgétaire sous les 3 % du produit intérieur brut du pays à la fin de l'exercice 2013. Mais la Maison-Blanche estime désormais que le déficit de l'Etat fédéral atteindra alors environ 4,6 % du PIB.

ÉTATS-UNIS

Déficit budgétaire record de 1409 milliards pour 2008-09

Washington — Les États-Unis ont accusé un déficit budgétaire record de 1409 milliards \$US pour l'ensemble de l'exercice 2008-09, clos fin septembre, soit un peu moins que prévu, selon l'estimation du Bureau du budget du Congrès (CBO, en anglais) publiée hier.

Le déficit équivaut ainsi à 9,9 % du PIB américain, du jamais vu depuis 1945, écrit le CBO dans son analyse mensuelle sur le budget.

Cette estimation doit encore être confirmée par le département du Trésor, qui publiera les chiffres officiels pour l'année 2008-09. Une porte-parole du ministère a indiqué que cette publication aurait lieu «mi-octobre».

La Maison-Blanche et le CBO avaient indiqué fin août qu'ils attendaient un déficit fédéral de 1580 milliards pour l'ensemble de l'année budgétaire passée.

La crise

Au cours de l'exercice écoulé, les comptes de l'Etat ont été affectés par la baisse des recettes fiscales provoquée par la crise, du fait du recul des revenus des entreprises et des ménages, et par la hausse des dépenses liées à la récession (relance budgétaire, hausse des prestations sociales et sauvetage d'institutions financières).

Les recettes ont ainsi baissé de 17 % par rapport à 2007-08, pour ne représenter que 15 % du PIB, soit leur niveau le plus bas en plus de 50 ans, écrit le CBO.

Quant aux dépenses, elles ont fait le chemin inverse, augmentant de 18 % pour atteindre

presque 25 % du PIB, leur niveau le plus haut en plus de 50 ans, ajoute l'étude.

Le CBO relève que «presque la moitié de la hausse des dépenses [245 milliards] a été le résultat de dépenses entraînées par» le plan de sauvetage du système financier promulgué début octobre 2008 et par les mesures prises pour sauver les organismes de refinancement hypothécaire par publics Fannie Mae et Freddie Mac.

Le Bureau estime par ailleurs que 200 milliards de dépenses supplémentaires ont été engendrées par le plan de relance budgétaire de 700 milliards sur trois ans promulgué mi-février par le président américain Barack Obama.

En 2007-08, le déficit budgétaire américain avait atteint 459 milliards, soit 3,2 % du PIB.

Pour l'exercice en cours, le Bureau du budget de la Maison-Blanche table sur un déficit budgétaire de 1502 milliards, soit 10,4 % du PIB américain.

M. Obama, qui a hérité du gouvernement républicain précédent des finances publiques dans un état catastrophique, s'était engagé en février à ramener le déficit budgétaire sous les 3 % du produit intérieur brut du pays à la fin de l'exercice 2013.

L'année 2013 correspond à la fin du mandat de M. Obama, qui a pris ses fonctions de président fin janvier pour quatre ans. Mais la Maison-Blanche estime désormais que le déficit de l'Etat fédéral atteindra 775 milliards à la fin de l'exercice 2012-13, soit environ 4,6 % du PIB.

Agence France-Presse

L'immobilier défie les attentes

JULIAN BELTRAME

Ottawa — Les efforts de la Banque du Canada pour stimuler le secteur de l'immobilier pourraient bien avoir porté trop de fruits.

En fait, selon un nouveau rapport produit par la Banque TD, les ventes de maisons canadiennes et leurs prix ont défié toutes les attentes au cours de la récession et sont sur le point de clore l'année à des niveaux plus élevés que ceux affichés avant que la crise ne frappe le pays, en automne dernier.

Des économistes ont accordé le mérite de la revivification du marché de l'immobilier à la Banque du Canada et à sa politique monétaire, laquelle a réduit les taux d'intérêt au cours de la dernière année. Mais cette revivification s'est déroulée à un tel rythme que certains évoquent désormais la possibilité que le gouverneur de la banque centrale, Mark Car-

ney, change de direction et hausse les taux d'intérêt plus tôt que prévu.

L'économiste Grant Bishop, de la Banque TD, a toutefois précisé qu'il ne voulait pas encore qualifier la situation de «bulle immobilière». Il a dit croire que la tendance s'atténuera, mais a ajouté que si cela n'était pas le cas, la Banque TD s'en montrerait inquiète. De faibles taux d'intérêt, de même qu'un assouplissement des règles, ont largement été évoqués pour expliquer la bulle immobilière qui s'est formée aux États-Unis durant la décennie et qui a mené au déclenchement de la crise financière mondiale.

La Banque du Canada s'était engagée à maintenir à 0,25 % sa cible du taux de financement à un jour jusqu'en juillet. La semaine dernière, M. Carney a précisé que cet engagement reposait sur plusieurs conditions.

La Presse canadienne

EN BREF

À Montréal aussi

La Chambre immobilière du Grand Montréal soutient que le mois dernier a été le meilleur mois de septembre jamais enregistré sur le marché de la vente. Selon les données du système MLS (Multiple Listing Service), le nombre de transactions

conclues dans la région métropolitaine de Montréal a augmenté de 5 % le mois dernier comparativement à septembre 2008. Le prix des propriétés a crû avec une hausse du prix médian des maisons unifamiliales et des copropriétés de 7 %. Les «plex» ont vu leur prix médian augmenter de 5 %. — La Presse canadienne

LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE POUR L'ACTION DE GRÂCES

Lundi, 12 octobre : FERMÉ

Sudoku par Fabien Savary

3				9	2			
				8		4		
8	7	1	2		6			
1						7		
				5	2	3	4	
	5		4			8		2
4			3					8
	9	5						
2					7			5

Niveau de difficulté : DIFFICILE

1287

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

4	5	8	7	9	3	6	1	2
2	1	9	6	5	8	3	4	7
6	7	3	1	2	4	5	8	9
5	3	6	2	4	9	1	7	8
8	9	1	3	7	6	4	2	5
7	4	2	5	8	1	9	3	6
1	6	7	9	3	2	8	5	4
3	8	5	4	6	7	2	9	1
9	2	4	8	1	5	7	6	3

1286

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus.

www.les-mordus.com

EN BREF

Nouvelle chute du crédit à la consommation

Washington — Le crédit à la consommation aux États-Unis a baissé en août pour le septième mois consécutif, chutant de 5,8 % en rythme annuel par rapport à juillet, selon les chiffres corrigés des variations saisonnières publiés hier par la banque centrale américaine (Fed). La baisse est moins forte que le mois précédent, qui avait vu un effondrement du crédit à la consommation de 9,1 %. Elle est néanmoins plus forte que ne le pensaient les analystes, le montant total de ces crédits ayant chuté de 12 milliards, soit 2 milliards de plus que leurs prévisions. Il faut remonter à la période allant de juin à décembre 1991 pour trouver trace d'une baisse continue du crédit à la consommation plus longue qu'aujourd'hui. — AFP

W445

CONDOS | **RÉSIDENTIELS** | **COMMERCIAL**

à partir de * jusqu'à

LOFTS \$115 485 +tx

1 C.A.C \$156 250 +tx

2 C.A.C \$214 055 +tx

* POSSIBILITÉ DE SUBVENTION D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ.

W55

LIVRAISON PRINTEMPS 2010

4455 WELLINGTON, VERDUN OUEST

T + 514 794 8220 www.W4455.CA

KANVA

ÉCONOMIE

RÉFORME

SUITE DE LA PAGE B 1

devaient être revus», a souligné le ministre pour justifier l'implantation de ces différentes mesures destinées à la «protection» des actionnaires. M. Bachand a d'ailleurs précisé que plus de 300 000 entreprises au Québec sont visées par le projet de loi, presque toutes des PME.

Concurrencer le fédéral

Le gouvernement libéral de Jean Charest espère en fait que l'ensemble des nouvelles mesures prévues dans le projet de loi 63 permettra d'attirer davantage les entreprises québécoises, dont plusieurs optent à l'heure actuelle pour la législation fédérale. Elles sont en effet nombreuses à choisir le régime canadien, même si celui-ci convient moins aux PME, selon le ministre Bachand. Pour l'exercice 2008-09, un peu plus du tiers des sociétés constituées sous la loi fédérale étaient du Québec.

Ainsi, on entend éliminer, pour un actionnaire

unique, certaines formalités concernant notamment la tenue d'assemblées et la désignation d'un vérificateur. Le projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale prévoit également une simplification des règles relatives au maintien du capital-actions par l'élimination de certaines exigences, notamment lors de versements de dividendes ou du rachat d'actions. On met en effet de côté le test comptable que les entreprises doivent mener avant de procéder à de telles opérations, celui-ci étant qualifié d'«irritant». On ne conserve que le test de solvabilité, qui permet de déterminer si une société est en mesure d'acquitter son passif à échéance.

Contrairement à la loi fédérale, qui exige que 25 % des administrateurs d'une société demeurent au pays, Québec ne fixe aucune norme quant au lieu de résidence de ceux-ci. Le ministre Bachand dit vouloir doter la province d'une «juridiction planétaire».

Et «dans le but de limiter les excès», seul le

conseil d'administration aura la responsabilité de fixer la rémunération des hauts dirigeants. On ajoute aussi un régime de divulgation des intérêts des administrateurs et des dirigeants.

Modernisation

Les libéraux entendent aussi réduire de façon substantielle «le fardeau administratif» des entreprises. Par exemple, le fonctionnement de la convention unanime d'actionnaires, fréquemment utilisée par les PME, a été clarifié.

Le projet de loi — qui pourrait entrer en vigueur en janvier 2011 — doit également permettre aux entrepreneurs et aux actionnaires de recourir aux nouvelles technologies. Ainsi, le nouveau cadre proposé autorisera le vote et la participation à distance aux assemblées d'administrateurs ou d'actionnaires. De plus, de nombreuses transactions administratives pourront désormais être effectuées en ligne auprès du registraire des entreprises.

Bref, a insisté Richard Boivin, sous-ministre adjoint aux Finances, Québec va «simplifier la vie des sociétés et non pas conserver une loi d'un autre siècle qui ne donne plus de valeur ajoutée aujourd'hui». «La Loi sur les compagnies n'a pas connu de mise à jour significative depuis 1981. L'adoption de ce projet de loi nous permettra non seulement de rattraper notre retard, mais de faire du Québec un chef de file en matière d'encadrement législatif des entreprises», a poursuivi M. Bachand. Il s'est toutefois dit ouvert à certains amendements, si nécessaire.

L'annonce du dépôt du projet de loi a été saluée par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires. Son président, Claude Béland, a notamment insisté sur le fait qu'on reconnaît désormais davantage les droits des actionnaires. Du côté du Conseil du patronat du Québec, on a souligné que le projet de loi, s'il est adopté, devrait rendre la province plus «attractive» pour les entreprises.

Le Devoir

MOTEUR

La Chine, qui pourrait connaître dès 2010 des problèmes liés à la très forte croissance de son offre de crédit, ne suffira pas

SUITE DE LA PAGE B 1

économique basé sur l'exportation», a relevé hier le directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn. Mais, a-t-il averti, «une telle transition ne sera pas facile».

L'économie chinoise, clairement désignée par le patron du FMI, est en effet encore loin d'avoir opéré sa mue, même si Pékin a annoncé en novembre son intention d'injecter quelque 4000 milliards de yuans (400 milliards d'euros) sur deux ans pour compenser la chute de ses exportations.

Faute de système d'assurance sociale développé, les Chinois épargnent beaucoup pour assurer leurs vieux jours. De même, considère l'économiste en chef de la Banque asiatique de développement, Jong-Wha Lee, les énormes profits accumulés par les firmes chinoises ne bénéficient guère aux salariés.

«Les profits des entreprises doivent être réorientés vers les ménages pour les aider à accroître leur consommation», a-t-il souligné. En clair, il faut augmenter la rétribution du travail en Chine. Cela permettra aussi à d'autres pays, notamment en Afrique, de se développer, en profitant de la délocalisation attendue de certaines industries chinoises vers des pays devenus plus compétitifs, a souligné mardi M. Zoellick.

La Chine, qui pourrait connaître dès 2010 des pro-

blèmes liés à la très forte croissance de son offre de crédit, ne suffira pas, a-t-il ajouté. «Une économie mondiale équilibrée a besoin de plusieurs pôles de croissance, et pas seulement d'ajouter la Chine ou l'Inde. Des pays en Amérique latine, en Asie du Sud-Est et un grand Moyen-Orient peuvent contribuer à l'avenir, s'ils investissent aujourd'hui», a assuré M. Zoellick.

Les changements climatiques

Mais certains experts estiment qu'il faut se montrer davantage innovants.

Le nouveau moteur de la croissance peut être obtenu en «adaptant l'économie mondiale aux changements climatiques», a ainsi estimé le Prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz lors d'une conférence de presse à Istanbul. «Le prix de la tonne de carbone [émise] est égal à zéro alors que le prix correct est autour de 80 à 100 \$US la tonne. Avec une telle anomalie dans le prix, vous ne pouvez que mal diriger vos ressources», a expliqué M. Stiglitz.

«Si à Copenhague, ils parviennent à un accord avec un prix raisonnable du carbone, ce sera l'étape la plus importante dans la reprise économique», a assuré M. Stiglitz.

La planète a rendez-vous en décembre à Copenhague pour tenter de trouver un accord permettant de lutter contre le réchauffement climatique.

Agence France-Presse

BOEING

SUITE DE LA PAGE B 1

des types de pièces de rechange nécessaires et de réduire les coûts de formation du personnel. La deuxième qualité recherchée est des performances techniques et commerciales significativement supérieures aux appareils existants.

Or, le représentant de Boeing dit franchement douter que la technologie actuelle soit assez avancée pour permettre à Bombardier de fabriquer, comme il l'affirme, des appareils de 110 à 145 places capables de surclasser les Boeing 737 nouvelle génération et les Airbus 320 qui occupent actuellement toute la place. Il a notamment du mal à croire que les nouveaux types de moteurs sur lesquels la compagnie montréalaise compte beaucoup pour réduire la consommation de carburant de son futur avion remplissent leurs promesses.

«Nous sommes en train de développer de telles technologies pour le Boeing 787 et je vous assure que c'est un défi considérable, a dit Drew Magill à propos du projet d'avion de 247 à 280 sièges qui cumule les retards. Nous pourrions éventuellement utiliser cette expérience dans la conception d'appareils plus petits qui remplaceraient les 737. Mais je ne pense pas que la technologie soit prête.» Le représentant de Boeing a d'ailleurs refusé mordicus de donner la moindre date à laquelle la compagnie pourrait se lancer dans la conception de tels appareils.

Bombardier promet que les appareils de la CSeries auront un coût d'utilisation inférieur de 15 %

à celui des appareils actuels, notamment grâce à une consommation de carburant de 20 % moins élevée. Premiers avions spécialement conçus pour occuper le créneau des appareils de 110 à 145 places, ils devraient être mis en service en 2013, soit juste à temps pour remplacer les DC-9/MD-80 et les B-737 Classic vieillissants, dit la compagnie.

Un marché prometteur

Bombardier et Boeing s'accordent toutefois sur une chose: le marché des appareils de 90 à 200 sièges est promis à un avenir brillant. Sur les 29 000 nouveaux appareils que le constructeur américain prévoit qui seront vendus dans le monde d'ici 2028, 19 460 (67 %) devraient appartenir à la catégorie dite des avions à une allée. En comparaison, les jets régionaux plus petits ne devraient se vendre qu'à 2100 unités (7 %), les appareils à deux allées de 200 à 400 sièges à 6 700 unités (23 %) et les plus gros transporteurs, comme l'Airbus 380 et le futur Boeing 747-8, à 740 unités (3 %). Comme les avions plus gros se vendent plus cher, les revenus générés devraient se partager différemment, à raison de 70 milliards \$US (2 %) pour les jets régionaux, 1420 milliards (44 %) pour les appareils à une allée, 1510 milliards (47 %) pour les appareils à deux allées et 220 milliards (7 %) pour les très gros appareils.

Apparemment décidé à jouer le rabat-joie, Drew Magill précise que si la demande dans la catégorie des appareils à une allée se répartit présentement de ma-

nière à peu près égale de chaque côté du sommet de la demande pour les appareils d'environ 150 places, on sentirait une tendance de plus en plus favorable aux appareils un peu plus gros. Ainsi, des différentes versions du Boeing 737 nouvelle génération, celle qui se vend le plus ne serait plus celle de 126 sièges que viendrait directement concurrencer la future CSeries, mais plutôt celle de 162 sièges parce qu'elle permettrait notamment aux transporteurs à bas prix de réduire leurs coûts de fonctionnement par passager.

Des temps difficiles pour Boeing

Malgré tous ces commentaires, l'arrivée prochaine de Bombardier sur son terrain de jeu est actuellement le cadet des soucis de Boeing. Son projet phare du 787 Dreamliner, qui a d'abord battu tous les records de vente pour un nouvel appareil, accuse aujourd'hui plus de deux ans de retard et attend toujours son premier vol d'essai, promis maintenant pour la fin de l'année. Censée être beaucoup plus simple, la préparation d'une nouvelle mouture du légendaire Boeing 747 a aussi rencontré bien des obstacles techniques et organisationnels. Ces nombreuses embûches ont amené le départ, le mois dernier, du chef de la division commerciale de la compagnie, Scott Carson. Elles ont aussi forcé la compagnie d'inscrire au troisième trimestre des pertes combinées de 3,5 milliards.

Le Devoir

EN BREF

Ciena offre 521 millions \$US à Nortel

Toronto — Nortel Networks s'est finalement entendu avec la société américaine Ciena afin de céder à cette dernière pour 521 millions \$US ses activités de réseautage optique et de services Ethernet partout dans le monde. L'acheteur offre de ver-

ser 390 millions \$US en argent et le reste en actions, pour un total de 521 millions \$US. Dans le cadre de la transaction proposée, au moins 2000 employés, soit plus de 85 % du personnel des deux entités concernées, conserveront leur emploi. Nortel a entrepris de vendre ses actifs à la pièce depuis qu'elle s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers en janvier. — La Presse canadienne

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

530 COURS

ART-THÉRAPIE par l'ÉCRITURE
Poésie, nouvelles, journal intime
Rencontres individuelles
514-344-3436 Cell: 514-773-8176

Une voix libre et vibrante
COURS DE CHANT
Amateurs et pros
514-276-8186
Marie-France Durocher

542 MASSOTHÉRAPIE

DISCRET - PROPRE
Exc. massage doux, musculaire.
Privé. Christine. 514-383-2448

SERVICE PERSONNEL
MAINS MAGIQUES. Meilleur massage. 450-321-0084

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

Anjou, 4 1/2, constr. 1983, impecc. Pres services, Gar. intérieur, Foyer
179-0005 514-352-0927

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC ST-DENIS/SAURIOU
Grand 6 1/2, R. de c. avec c. s. Cuis. + sal. dble + 2 c.c. + bur. c.c. Grand balcon arr. + cour + stat. S. de lav + coulture + jeu (au s.-s.) Ensoleillé 5 min. métro Sauvé
Nov. 1450\$ 514-381-0562

CDN - RUE DECELLES 1/2 sur 2 étages. Ensoleillé. Tout neuf. Chauffage, eau ch., électros. Garage.
1280\$. Octobre. 514-276-0639

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MILE-END - Esplanade
Grand 6 1/2, 1. de c. avec cour. Rénové. Beaucoup de rangement. 2 grandes c.c. + bureau + s. de lav. Pl. bois franc. Chauff. élec. Maison très tranquille.
Nov. 1 290\$ 514-273-4950

PLATEAU métro Place des Arts - 1 1/2 à 3 1/2 rénovés, balcon, Chauffage, eau chaude, frigo + poêle incl. Buanderie. Poss. stat. int. 600\$ à 1100\$ 514-848-9544

ST-DENIS JARRY 6 1/2
Frais rénové. 2e. cachet, stat. Libre 1050\$ 514-933-7292

ST-DENIS PRÈS DE JARRY
Beau 4/9, 3^e étage. Libre le nov. 560 \$ 514-383-0492

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tr. équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem mois 514-272-1803

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CHARLEVOIX Les Éboulements
Vue sur le fleuve. Magnifiques maisons tout équipées.
Spécial 750\$/sem 418-605-2441
www.maisonmalioux.qc.ca

190 GARAGES, PARKING

STATIONNEMENTS
Intérieurs et extérieurs disponibles
Proche station Berri UQAM et Parc Lafontaine
Prix défiant toute concurrence!!
Contactez Roula 514-298-8004 ou 514-521-6661

523 TRADUCTION, RÉDACTION

VOTRE BIOGRAPHIE! VOTRE VIE EN HÉRITAGE!

L'histoire de votre vie? Je peux l'écrire!
Un cadeau pour vos proches...
514-795-1592

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

Reportage vidéo pour votre site web, simple, rapide, économique. Solution clé en main.
lepoincentral.com 514-495-9020

SP La vie avec la sclérose en plaques.

La seule chose prévisible avec la sclérose en plaques, c'est qu'elle rend la vie imprévisible.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques
1-800-268-7302 www.scleroseenplaques.ca

167 NEUBLÉS

OUTREMONT, rue Bernard, immeuble à condos, 5 1/2 meublé, charmant, 2 balcons, 3^e quartier calme, près magasins, métro, Chauffage. 1200 \$/m. 514-942-9674

PRÈS TUNNEL LAFONTAINE 4^e
Rue Hochelaga Bus à la porte. A/c. Rénové supérieure: céram., plancher terrazo. 1 000\$. Chauffage et éclairé. 514-945-1000

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514-914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

420 SECTEUR VENITE

Recherchons des agents commerciaux. Aucune expérience requise. Véhicule préféré mais pas indispensable. S.v.p. communiquez avec Jen 514-940-0546

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

Cormier, Raymonde
Chercheuse infatigable jusqu'à la toute fin.

À Cowansville, le 3 octobre 2009, est décédée à l'âge de 52 ans, Mme Raymonde Cormier, fille de feu Laurent Cormier et de Solange Michaud, domiciliée à Beauport (Québec).

Mme Raymonde Cormier laisse dans le deuil, outre sa mère Solange Michaud, sa sœur Louise, ses frères Claude (Ian Mackay), Pierre (Marie-Josée Potvin), ses neveux et nièces: Marie-Laure, Alexis, Delphine, Léa-Sam, Claude Roy. Mme Cormier laisse également dans le deuil ses oncles, tantes, cousins, cousines, ses collègues et plusieurs amis(es).

Pour témoigner votre sympathie, des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés. Les formulaires seront disponibles au bureau du salon funéraire.

La famille recevra les condoléances le vendredi 9 octobre de 19h à 22h, au:

Salon Funéraire Wilbrod Robert
738 Avenue Royale
Québec (arr. Beauport) G1E 1Z4
Tél: 418-661-9223 Téléc: 418-661-6303
Courriel: info@wilbrodrobert.com
Site internet: www.wilbrodrobert.com

La famille recevra également les condoléances le samedi 10 octobre, jour des funérailles, à compter de 9h, au:

Salon Funéraire François Marie Rousseau
1938 St-Louis
Plessisville (Québec) G6L 2N5
Tél: 819-362-7380 Téléc: 819-362-0068
Courriel: gregoiredesrochers@bellnet.ca
Site Internet: www.gregoiredesrochers.com

Les funérailles auront lieu le samedi 10 octobre 2009, à 11h30, en l'église St-Calixte de Plessisville.

Lecomte, Rita
8 mai 1926 - 5 octobre 2009

Tout doucement, entourée de sa famille, le lundi 5 octobre, au Centre d'hébergement Les Quatre Temps s'est éteinte Rita Lecomte, épouse de feu Marcel Denis. Elle laisse dans le deuil ses enfants François-Michel (Élyse Dupras), Bernard (Martine Simard-Longtin), Lucie (Michel Girard) et Gilbert (Sylvie Favron), ses petits-enfants Florence, Étienne et Arnaud, ses sœurs Madeleine (feu Pierre Verne), Claire (feu Antonio Bouchard), et son frère Jean (Hélène Whissell), ses nombreux beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis(es).

La famille vous accueillera au Complexe funéraire:

MAGNUS POIRIER
Complexe Pie-IX
10300, boul. Pie-IX
Montréal-Nord
T: 514-727-2847
www.magnuspoirier.com

le vendredi 9 octobre 2009 de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, ainsi que samedi à compter de 9 h 30. Les funérailles seront célébrées le samedi 10 octobre 2009, à 11 heures, en l'église Ste-Angele (5275 rue Lavoisier, St-Léonard).

La famille tient à remercier chaleureusement le personnel du Centre d'hébergement Les Quatre Temps pour son soutien et sa présence enveloppante auprès de Rita.

Au lieu de fleurs, des dons à l'Accueil Bonneau, à la Fondation des maladies du rein ou à la Fondation du CHSLD Les Malves seraient appréciés.

Donnez. On peut faire plus encore.

LE MONDE

Le président italien est empêtré dans plusieurs affaires financières et privées

Berlusconi perd son immunité

Une loi le protégeant est annulée par la Cour constitutionnelle

Ironie du destin: alors que c'est sa brillante carrière d'homme d'affaires qui a fait de Silvio Berlusconi le chef incontesté de la droite italienne depuis avril 1994, c'est aujourd'hui son passé d'homme d'affaires qui le rattrape et le fragilise sérieusement.

Rome — La Cour constitutionnelle italienne a jugé hier contraire à la constitution la loi accordant l'immunité au président du Conseil Silvio Berlusconi, une décision qui pourrait peser lourd sur l'avenir politique du Cavaliere.

Dans son arrêt, la Cour estime que la loi sur l'immunité aurait dû, pour être valide, faire l'objet au préalable d'une modification de la constitution et qu'elle est contraire au principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Silvio Berlusconi, qui a passé une bonne partie de la journée enfermé dans sa résidence romaine, le palais Grazioli, à attendre la décision de la Cour, a aussitôt réagi en affirmant que la Cour était «un instrument de la gauche» italienne et il a promis de rester au pouvoir. Son porte-parole, Paolo Bonaiuti, a dénoncé une décision «politique».

«C'est un jugement motivé par des considérations politiques, mais le président du Conseil Silvio Berlusconi, le gouvernement et la majorité continueront à gouverner comme ils le font depuis avril 2008, ainsi que les Italiens l'ont décidé par leurs suffrages», a-t-il dit.

Déjà, en 2004 la Cour constitutionnelle avait rejeté une précédente loi d'immunité concernant le chef du gouvernement. Celui-ci, âgé de 73 ans, est empêtré dans plusieurs affaires financières et privées.

Affaires relancées

La décision de la Cour constitutionnelle signifie que les procédures concernant au moins



Silvio Berlusconi

TONY GENTILE REUTERS

deux affaires financières vont pouvoir être relancées sans attendre que Silvio Berlusconi ne soit plus l'hôte du palais Chigi.

Il y a d'abord l'affaire Mills

Pour certains amis du président,

l'offensive menée depuis quelques mois contre lui relève d'un véritable complot

dans laquelle Berlusconi accusé d'avoir versé 600 000 dollars à son ex-avocat britannique David Mills pour des faux témoignages en sa faveur dans des procès dans les années 90. L'avocat a été condamné à quatre ans et demi de prison.

Il y a aussi une cause de fraude fiscale. Berlusconi est accusé d'avoir surfacturé des achats de droits télévisuels de façon à soustraire des revenus au fisc italien.

Berlusconi a été poursuivi

dans d'autres affaires pour corruption de policiers, fraude fiscale, financement illégal de parti, corruption de juge. Mais il n'a jamais été condamné définitivement: soit il a été innocenté en appel ou en cassation, soit il y a eu prescription.

La «loi Alfano» dénoncée par la Cour constitutionnelle a été adoptée l'an dernier sous l'impulsion d'un Silvio Berlusconi à peine revenu à la tête du gouvernement. Elle accorde au président de l'Etat et aux présidents des deux chambres du parlement une immunité pénale dans l'exercice de leurs fonctions.

Elle avait été aussitôt dénoncée par trois magistrats engagés dans des poursuites contre

Berlusconi et qui avaient déposé un recours devant la Cour constitutionnelle.

Parmi les juges de la Cour constitutionnelle, cinq sont désignés par le chef de l'Etat, cinq par des organes judiciaires, les cinq autres sont choisis par le Parlement.

Seuls ces derniers ont une affiliation politique claire. Actuellement, trois sont proches du centre droit berlusconien, deux du centre gauche. La décision de la Cour est adoptée à la majorité simple.

Pour certains amis du président du Conseil, l'offensive menée depuis quelques mois contre lui, notamment sur des affaires privées, relève d'un véritable complot destiné à renverser le gouvernement.

Agence France-Presse et Reuters

BIRMANIE

Aung San Suu Kyi et la junte se parlent

HLA HLA HTAY

Rangoon — Un ministre birman s'est entretenu hier avec Aung San Suu Kyi pour la deuxième fois en cinq jours, dans ce qui pourrait être un début de dialogue entre la junte et l'opposante, après plus d'un an et demi sans aucun contact direct.

Aung Kyi, ministre du Travail et officier de liaison chargé des relations avec la «Dame» de Rangoon, a discuté avec elle pendant 30 minutes, a indiqué un responsable birman. Tous deux s'étaient déjà rencontrés samedi, pour la première fois depuis janvier 2008, au lendemain du rejet de l'appel déposé par la lauréate du Prix Nobel de la paix, qui contestait sa condamnation en août à 18 mois supplémentaires d'assignation à résidence.

Ces deux entretiens consécutifs interviennent alors que

«Nous devons attendre de voir ce qui se passe. Je n'arrive pas à imaginer jusqu'où cela peut aller.»

Washington a repris la semaine dernière des discussions avec la junte, brisant dix années de silence. Ils semblent être le résultat d'un courrier envoyé par Mme Suu Kyi au généralissime Than Shwe, le premier du genre. L'opposante y expliquait comment, selon elle, la Birmanie pourrait bénéficier de la levée des sanctions occidentales.

«D'après ce que le gouvernement a dit après la première rencontre, c'est lié à la lettre d'Aung San Suu Kyi. Nous présumons que la réunion d'aujourd'hui en était le prolongement», a indiqué son avocat, Nyan Win. «Cette rencontre est une bonne nouvelle. Ils peuvent échanger leurs opinions pour résoudre les problèmes», a-t-il ajouté.

Sortir de l'impasse

L'opposante, qui a salué la décision de l'administration Obama de rouvrir le dialogue avec les militaires de Naypyidaw, semble vouloir sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent ses relations avec les militaires et, par voie de conséquence, celles entre la Birmanie et l'Occident.



Aung San Suu Kyi

REUTERS

«On peut voir de la volonté des deux côtés», a noté Win Min, militant pro-démocratie et chercheur à l'Université de Chiang Maï, en Thaïlande, soulignant que si l'opposante avait effectivement «modifié sa position» à l'égard des sanctions

contre le régime, la junte semblait en retour légèrement mieux disposée à son égard. «Mais nous devons attendre de voir ce qui se passe. Je n'arrive pas à imaginer jusqu'où cela peut aller», a-t-il ajouté.

Les élections

La junte a promis des élections en 2010, qui seraient les premières depuis celles de 1990. La Ligue nationale pour la démocratie (LND) de Mme Suu Kyi avait remporté ce scrutin sans jamais être autorisée à exercer le pouvoir. Elle n'a pas décidé si elle participerait à la prochaine consultation.

Mais Mme Suu Kyi est pour l'instant écartée de l'arène politique par sa récente condamnation. Malgré ces deux rencontres, elle reste privée de liberté comme durant 14 des 20 dernières années.

Mercredi, les analystes espéraient des signes supplémentaires de la part des militaires, attendant notamment de voir si l'opposante serait ou non autorisée à rencontrer des diplomates étrangers, comme elle en a fait la demande.

Agence France-Presse

Erreur sur le navire!

Paris — Un navire militaire français a été attaqué dans la nuit de mardi à hier au large des côtes somaliennes par des pirates qui se sont trompés de cible, mais on ne déplore aucune victime, a-t-on appris auprès de l'armée française.

Deux bateaux de pirates ont attaqué la Somme, un bâtiment de ravitaillement et de commandement, qu'ils ont pris pour un «inoffensif cargo», a expliqué Christophe Prazuck, porte-parole de l'état-major des armées.

L'attaque s'est produite à 250 milles nautiques (environ 460 km) au large des côtes somaliennes, a-t-il précisé.

Le Somme a ensuite pris en chasse les deux embarcations et en a intercepté une. Cinq pirates ont été interpellés et sont toujours détenus à bord du navire.

Reuters

EN BREF

Ahmadinejad se réjouit

Téhéran — Le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, a déclaré hier que les négociations de Genève, le 1^{er} octobre, avec les puissances du groupe des Six ont été un «pas en avant». «Je pense que les négociations de Genève ont été un pas en avant. J'espère que nous allons avancer de la même manière pour avoir une coopération constructive afin de régler les grands problèmes dans le monde», a déclaré M. Ahmadinejad à la sortie du conseil des ministres. Il a également ajouté que les négociations de Genève constituaient «une opportunité de coopération» entre l'Iran et les puissances du groupe des Six. — AFP



L'hôtel où se déroulent les pourparlers est sous bonne garde.

HENRY ROMERO REUTERS

Honduras: début d'un dialogue sous l'égide de l'OEA

Tegucigalpa — Des représentants du gouvernement putschiste et du président déchu du Honduras Manuel Zelaya ont entamé hier un dialogue sous l'égide de l'Organisation des États américains (OEA) pour sortir de la crise politique déclenchée par le coup d'Etat du 28 juin, a constaté l'AFP.

Les négociations ont été ouvertes par le ministre des Affaires étrangères du gouvernement putschiste, Carlos Lopez, dans un hôtel de la capitale, autour duquel un important dispositif militaire et policier avait été déployé.

Elles sont supervisées par le secrétaire général de l'OEA, José Miguel Insulza, une dizaine de ministres et vice-ministres des Affaires étrangères de la région, le secrétaire d'Etat espagnol pour l'Amérique latine, Juan Pablo de la Igueria et le sous-secrétaire d'Etat américain pour l'Amérique latine, Thomas Shannon, arrivés hier au Honduras.

Alors que le dialogue commençait, des militaires et policiers ont réprimé des sympathisants de Manuel Zelaya devant l'ambassade du Brésil où le président déchu est retranché depuis son retour clandestin le 21 septembre. Des camions militaires patrouillaient dans différents quartiers de la ville.

Le dialogue entre les représentants des putschistes et du président renversé doit se faire sur la base du plan proposé par le président de Costa Rica, Oscar Arias, soutenu par la communauté internationale. Ce plan prévoit un retour au pouvoir de M. Zelaya jusqu'à la fin de son mandat et la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Le rétablissement de M. Zelaya dans ses fonctions reste l'obstacle majeur à un accord. Le président putschiste Roberto Micheletti avait laissé entendre pour la première fois lundi qu'il admettait un retour au pouvoir de M. Zelaya, mais uniquement après les élections législatives et présidentielle du 29 novembre. Le président déchu a répondu hier qu'il souhaitait être rétabli dans ses fonctions avant le 15 octobre.

M. Zelaya a été renversé le 28 juin par un coup d'Etat et expulsé du pays le jour où il avait organisé contre l'avis de la Cour suprême une consultation populaire dans le but de changer la Constitution, qui interdit notamment à un président de briguer un deuxième mandat. Son mandat devait expirer le 27 janvier 2010.

Agence France-Presse

Météo Média

Le lever du soleil: 7h02
Coucher du soleil: 18h21

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Nei 0/-10	Sol 1/-8	Londres	Sol 13/9	Nua 14/9
Moncton	Plu 12/6	Var 12/7	Los Angeles	Sol 19/13	Sol 20/13
Saint-Jean	Plu 12/7	Var 12/7	Mexico	Plu 17/12	Ora 21/11
Toronto	Var 16/9	Plu 14/7	New York	Var 20/13	Plu 19/14
Vancouver	Var 14/7	Sol 13/6	Paris	Nua 19/16	Var 19/10
Winnipeg	Plu 5/-3	Sol 4/-1	Tokyo	Sol 24/20	Sol 20/16

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 14	10	14/5	11/3	9/4
Ciel variable.	Nuages.	Faible pluie, pdp 80%.	Averses isolées, pdp 40%.	Averses isolées, pdp 30%.

Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 12	7	12/5	11/0	7/0
Ciel variable.	Averses isolées, pdp 30%.	Faible pluie, pdp 80%.	Averses isolées, pdp 40%.	Averses isolées, pdp 40%.

Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 13	11	11/3	10/2	9/3
Ciel variable.	Averses, pdp 30%.	Faible pluie, pdp 80%.	Averses isolées, pdp 40%.	Averses isolées, pdp 40%.

CHERCHER SUR INTERNET... ON S'EN CHARGE !

MÉTÉOÉCLAIR : La météo en temps réel. Prévisions à court et à long terme. Le tout accessible à même votre bureau.

Visitez meteomedia.com/bureau pour télécharger gratuitement MétéoÉclair.



À votre portée, en tout temps.

LES SPORTS

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est					
	G	P	DPF	BP	Pts
Montréal	2	1	0	9	8
Boston	1	1	0	8	6
Ottawa	1	1	0	4	6
Buffalo	0	0	1	1	2
Toronto	0	2	1	8	12

Section Atlantique					
	G	P	DPF	BP	Pts
Philadelphie	3	0	0	13	7
Pittsburgh	2	0	0	7	5
N.Y. Rangers	2	1	0	10	7
N.Y. Islanders	0	0	1	3	4
New Jersey	0	2	0	4	8

Section Sud-Est					
	G	P	DPF	BP	Pts
Washington	2	0	1	15	11
Atlanta	1	0	0	6	3
Floride	1	1	0	4	7
Caroline	1	2	0	4	10
Tampa Bay	0	1	1	4	8

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale					
	G	P	DPF	BP	Pts
St. Louis	2	0	0	9	6
Columbus	2	0	0	7	4
Chicago	1	0	1	7	4
Nashville	1	0	0	3	2
Detroit	0	2	0	6	9

Section Nord-Ouest					
	G	P	DPF	BP	Pts
Calgary	3	0	0	13	9
Colorado	2	0	0	8	2
Edmonton	1	1	0	8	8
Minnesota	1	1	0	5	5
Vancouver	0	3	0	6	13

Section Pacifique					
	G	P	DPF	BP	Pts
Phoenix	1	0	0	6	3
Los Angeles	1	1	0	9	10
Dallas	0	0	2	6	8
San Jose	1	2	0	10	12
Anaheim	0	1	1	4	8

Hier

Phoenix 3 Pittsburgh 0
Montréal à Vancouver, 22h

Aujourd'hui

Anaheim à Boston, 19h
Phoenix à Buffalo, 19h
N.Y. Islanders à Ottawa, 19h
Pittsburgh à Philadelphie, 19h
N.Y. Rangers à Washington, 19h
New Jersey à Tampa Bay, 19h30
Chicago à Detroit, 19h30
Atlanta à St. Louis, 20h
Colorado à Nashville, 20h
Calgary à Edmonton, 21h30
Minnesota à Los Angeles, 22h30
Columbus à San Jose, 22h30

Demain

Floride en Caroline, 19h
Dallas à Calgary, 21h

Jonathan Roy plaide coupable

L'ex-joueur de hockey obtient une absolution inconditionnelle

MARTIN OUELLET

Saguenay — Jonathan Roy ne verra pas ses efforts pour devenir un star internationale de la chanson entravés par un dossier criminel.

En accord avec la défense et la Couronne, le juge Valmont Beaulieu, de la Cour du Québec, a accordé hier une absolution inconditionnelle à l'ex-gardien de but des Remparts de Québec.

Roy faisait face à une accusation de voies de fait simple après avoir roué de coups le gardien des Saguenéens de Chicoutimi, Bobby Nadeau, lors d'un match de hockey junior, en mars 2008.

Dès le début du procès au palais de justice de Chicoutimi, le jeune homme a reconnu sa culpabilité à l'accusation qui pesait contre lui.

«J'assume la totale responsabilité de ce que j'ai fait. J'ai manqué énormément de jugement et je le regrette», a témoigné Roy, dans un français parfois hésitant — il a été élevé au Colorado —, devant le magistrat.

L'ex-athlète a fait cet acte de contrition envers sa victime et présenté des excuses pour le doigt d'honneur qu'il a présenté à la foule chicoutimienne le soir de l'agression. Il a aussi exprimé ses regrets pour l'arrogance dont il a fait preuve en entrevue télévisée après le match.

«Ce que j'ai commis n'avait rien à voir avec le hockey. J'ai dépassé la limite. Quand je vois la vidéo de l'entrevue, c'est épouvantable. Je ne me reconnais pas. Mes parents ont été affectés par cette affaire, surtout ma mère. Je ne pense pas qu'elle soit remise encore», a-t-il relaté, sous le regard com-

passant de son père Patrick Roy venu le soutenir au tribunal.

Pour clore le dossier, le fils de l'ex-gardien étoile de la Ligue nationale de hockey a convenu de faire don de 5000 \$ à cinq organismes de charité de la région de Saguenay.

Jonathan Roy avait passé Nadeau à tabac à l'occasion d'une mêlée survenue lors d'un match des séries éliminatoires de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJM), le 22 mars 2008, au Centre Georges-Vézina de Chicoutimi.

Les images télévisées montrant Roy enragé, assénant une volée de coups à sa victime passive, avaient fait le tour du pays.

La Couronne et la défense ont tenu compte de l'immense visibilité de cette affaire lorsqu'elles ont proposé au juge Beaulieu d'accorder une absolution inconditionnelle à l'accusé.

«L'impact médiatique était sans commune mesure avec l'événement, a dit l'avocat de Roy, M^{re} Steve Magnan. Que la peine soit l'absolution inconditionnelle n'enlève rien au message [de désapprobation sociale]», a-t-il continué.

L'absolution inconditionnelle est «conforme à la jurisprudence», a de son côté déclaré le procureur de la Couronne, M^{re} Denis Dionne.

D'autant plus, a-t-il ajouté, que les gestes commis ne permettent pas de croire à une récidive.

Le juge Beaulieu s'est rangé à cet avis. Selon lui, le risque de récidive est nul.

«Le tribunal est convaincu qu'on ne vous verra plus devant la cour», a dit le magistrat en rendant sa décision, tout en insistant sur le fardeau qu'au-

ra à porter le jeune homme dans les années à venir.

«La mémoire de la population est plus longue pour les mauvaises actions que pour les bonnes», a-t-il résumé.

A un moment, le magistrat a fait allusion au rôle ambigu joué par le père de l'accusé, Patrick Roy, l'entraîneur des Remparts, le soir de l'agression.

A plusieurs reprises et sans obtenir de réponse, il a demandé à Jonathan Roy s'il avait voulu, en tabassant son adversaire, «sortir» de la partie le gardien n^o 1 des Saguenéens.

«Vous êtes un jeune homme intelligent et vous savez que si vous aviez dit "oui", le tribunal vous aurait dit: "Qui vous a demandé ça?"», a soulevé le juge.

Se présentant comme un auteur-compositeur-interprète, Jonathan Roy s'est décrit, pendant son témoignage, comme un homme «sensible», amoureux de l'écriture et de la musique.

Le soir du 22 mars 2008, il a dit avoir livré «une première et une dernière bagarre».

Il en était à ce point secoué qu'il a écrit, dans les jours suivants, une chanson pour apaiser son malaise.

Encore aujourd'hui, il affirme subir les stigmates de son geste malheureux. «J'aime magasiner mais des fois, des gens me pogaient en disant: "Toé, t'es un crisse de cave"», a-t-il avoué.

Un dossier criminel aurait pu fortement refroidir les ambitions de Jonathan Roy qui rêve d'une carrière internationale de chanteur populaire.

Pour cette raison, M^{re} Magnan a fait témoigner son agent, Richard Samson, qui l'a décrit comme un artiste poli, affable, doué, dont le talent «transcende le territoire du Québec».

La Presse canadienne



Jonathan Roy

ET PUIS EUH

Démocratique et populaire



JEAN DION

Lorsqu'on jette un coup de tête à l'œil reposé, ou quelque chose d'approchant, sur le tableau des qualifications pour la Coupe du monde 2010 de soccer qui aura lieu, comme son nom l'indique un peu, l'an prochain en Afrique du Sud, on ne tarde pas à avoir hâte. De voir, notamment, la Corée du Nord en pleine action. Parfaitement messieurs dames, on le précise au cas où votre attention aurait été entièrement happée par l'envolée poétique de G. Lali-berté, la RDP Corée, comme elle tient à se faire appeler — république, démocratique, populaire, trois meneries en trois lettres, ce qui représente tout même tout un exploit —, a obtenu il y a plusieurs semaines déjà son billet pour le Mondial. Un exploit d'autant plus étonnant que la RDP n'avait rien fait qui vaille depuis 1966 quand, vous vous en souviendrez certainement, elle avait battu l'Italie au tour préliminaire pour s'inviter en quarts de finale de la Coupe du monde présentée en Angleterre.

L'aventure s'était cependant arrêtée là. En quarts, la RDP avait pris les devants 3-0 sur le Portugal sur des buts de Pak Seung-Zin, Lee Dong-Woon et Yang Seung-Kook dans les 24 premières minutes de jeu, mais un certain Eusebio avait répliqué avec quatre filets de son cru et, bref, c'était fini 5-3. C'était à l'époque où ils jouaient avec des shorts et des maillots pas mal serrés qu'aujourd'hui. On n'y peut rien, en 43 ans la mode change, sinon elle ne serait pas la mode.

On pourrait cependant, de manière déplorable, être privé du privilège d'admirer Kim Jong-il en train de déguster une quelconque charcuterie dans les gradins de Nelspruit ou de Mangaung/Bloemfontein. Selon des sources démocratiques et populaires, l'autoproclamé Génie créateur qui tient le gouvernail du monde serait en trop mauvaise santé pour faire le voyage, mais il ne s'agit peut-être que de propagande bourgeoise.

Mais puisque vous m'amenez avec un à-propos touchant dans le domaine du Portugal, nous allons devoir faire un constat radical: si ça passe, ça passera juste. Avec deux matchs à jouer, les Portugais, demi-finalistes en Allemagne en 2006, occupent actuellement le troisième rang du groupe 1 de la zone Europe derrière le Danemark et la Suède, ce qui est insuffisant pour une qualification, et ils doivent rigoureusement l'emporter face à la Hongrie samedi à compter de 20h45 heure locale.

Et si on parle du Portugal plutôt que des îles Féroé, par exemple, ou d'Andorre ou de Saint-Marin, c'est parce qu'il y a peut-être des forces occultes à l'œuvre, et chacun sait que quand on commence à jouer avec le mental de l'élite sportive, il risque de se passer des choses bizarres. Voyons plutôt ce que nous raconte une dépêche encore toute chaude de l'Agence France-Presse.

«L'attaquant portugais Cristiano Ronaldo serait au cœur d'une "guerre entre sorciers" après qu'un "féticheur" espagnol eut été engagé pour "ruiner" sa carrière, affirmé mercredi plusieurs journaux portugais.»

«Selon les quotidiens 24 Horas et Correo da Manha, un sorcier espagnol, du nom de Pepe, a été engagé il y a deux semaines par une "femme étrangère, riche et trahie" afin de "mettre fin à la carrière de Ronaldo", connu pour ses nombreuses conquêtes féminines.»

«Le "sorcier", photographié avec à la main une poupée de cire noire portant la photo et le nom du joueur, revendique même la blessure de Ronaldo, victime il y a une semaine d'une entorse à la cheville droite face à l'Olympique de Marseille.»

«Refusant de communiquer le nom de sa commanditaire, "Pepe" a affirmé au Correo da Manha avoir déjà reçu 15 000 euros pour ses services.»

«Elle m'a engagé pour mettre fin à la carrière de Cristiano Ronaldo, je le fais. C'est un travail, je n'ai rien contre lui personnellement, mais j'irai jusqu'au bout», ajoute-t-il.»

Sacré boulot, n'est-il pas? Mais il y a moyen de contre-attaquer.

«Selon 24 Horas, après les révélations du sorcier espagnol, un autre "féticheur", Fernando Nogueira, connu au Portugal sous le nom de "sorcier de Fafe", a été contacté mardi par "un proche de Cristiano Ronaldo" pour "contrer la magie noire de ce prétendu sorcier espagnol".»

«Tout en affirmant doter des capacités de son rival, le "sorcier de Fafe" affirme avoir "mis des cierges à brûler, à côté d'une photo de Ronaldo, pour mettre fin à ce qui est en train d'être fait, si c'est vrai".»

On pourrait donc voir à partir de samedi si l'antisorcellerie a plus de poids que Pepe. Mais une chose est certaine: il est fortement déconseillé de laisser derrière soi des étrangers riches et trahis.

La semaine dernière, le magazine Forbes, qui s'y connaît en gros argent, a déclaré, au terme de calculs qu'il serait un peu trop long et ennuyant d'expliquer la nature ici, que Tiger Woods était devenu le premier sportif de toute l'histoire de l'univers à enregistrer des revenus en carrière dépassant un milliard de dollars américains.

Or vous nous connaissez, les journalistes, on a toujours une question à poser sur un sujet qui n'est pas de nos affaires. Un journaliste a donc demandé à Woods: «Et puis, mon Tiger, comment on se sent quand on est milliardaire?»

Woods a répondu qu'il n'était pas milliardaire et qu'il ne savait pas d'où cette estimation sortait. Néanmoins, à ce qu'on raconte, si un jour il se sent trahi, il aurait les moyens d'embaucher toute une congrégation de féticheurs.

TENNIS

Wozniak et Sharapova s'inclinent au troisième tour en Chine

Pékin — Pour une deuxième semaine consécutive, la Québécoise Aleksandra Wozniak a trébuché au troisième tour en Asie, s'inclinant cette fois à Pékin, dans le cadre des Internationaux de Chine, hier.

La Blainvilloise de 22 ans, 35^e raquette mondiale, a subi une défaite en deux manches identiques de 6-4 aux mains de l'étoile montante russe Anastasia Pavlyuchenkova, 39^e au classement de la WTA.

Wozniak a mis du temps à mettre son jeu en place, si bien qu'elle a concédé d'entrée deux jeux au service pour tirer de l'arrière 0-3. Bien qu'elle ait réussi à combler l'écart et à prendre les devants 4-3, Pavlyuchenkova est à son tour venue de l'arrière et a remporté les trois dernières parties de la manche.

Acculée au pied du mur à 1-5 dans le second set, Wozniak a été en mesure de ramener le pointage à 4-5. Après avoir essuyé deux balles de match, elle a finalement plié l'échine face à sa jeune adversaire

de 18 ans en un peu plus d'une heure.

La semaine dernière, elle avait également franchi les deux premiers tours de l'épreuve de Tokyo avant de plier l'échine en trois manches contre la Slovaque Magdalena Rybarikova.

La Russe Maria Sharapova a aussi été éliminée au troisième tour, hier, quand elle s'est inclinée 6-2, 6-4 contre la Chinoise Peng Shuai.

Peng a brisé Sharapova deux fois dans le set initial et une troisième fois dans le sixième jeu du second. L'ex-numéro 1 mondiale semblait épuisée après son match marathon de trois manches de la veille contre la Biélorusse Victoria Azarenka.

«Il y a eu des matchs dans lesquels je ne sentais pas que j'étais au niveau où je voulais être, mais j'ai quand même été capable de trouver une façon de les gagner. Malheureusement, ce n'était pas l'un de ces matchs aujourd'hui [hier]», a reconnu Sharapova.

Sa compatriote Svetlana Kuznetsova a eu plus de chance. Elle a défait l'Ukrainienne Alona Bondarenko 6-3,

4-6 et 6-0 pour atteindre les quarts de finale. Kuznetsova, 6^e tête de série, a dominé son adversaire pour la majeure partie de la rencontre et affrontera maintenant Pavlyuchenkova.

Finalement, la 4^e tête de série, la Russe Elena Dementieva, a facilement battu la Chinoise Na Li 6-2 et 6-0.

Davydenko, Cilic et Djokovic passent

Chez les hommes, le Russe Nikolay Davydenko a infligé une raclée de 6-1, 6-0 à l'Allemand Philipp Kohlschreiber. Davydenko se frottera maintenant au Croate Martin Cilic, tombeau du Français Julien Benne-tue 6-2, 2-6, 6-0.

Dans un duel serbe, Novak Djokovic a vaincu Viktor Troicki 6-3 et 6-0, tandis que l'Espagnol Fernando Verdasco a fait de même aux dépens de son compatriote Juan Carlos Ferrero, 7-5 et 6-4.

Associated Press

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet: www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html
Courriel: avisdev@ledevoir.com

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 540-22-013293-096 COUR DU QUÉBEC (régime civil) ECHAFAUDS PLUS (LAVAL) INC. Demanderesse c. TOITURE RENOBEC INC. et RENOBEC INC. Offendances
PAR ORDRE DE CETTE COUR: La défenderesse RENOBEC INC. est, par les présentes, tenue de compenser, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, par l'entremise de ses procureurs. Si vous comparez, la demande sera présentée devant le tribunal le 19 novembre 2009 à 9:30 heures, en salle 210, du Palais de justice de Laval. Une copie de la requête introductive d'instance a été laissée au greffe de la Cour du Québec du district de Laval à votre intention. De plus, PRENEZ AVIS, qu'il dé faut par vous de signer ou déposer cette compensation ou contestation dans les délais, la demanderesse procédera à l'octroi contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. Laval, le 5 octobre 2009 JOSIANNE HAMELIN, G.A.C.S. TURCOTTE, NOLET, avocats s/n, M^{re} Mylène Ethier 500, boul. St-Martin O., #470 Laval (Qc) H7M 3Y2 Tél.: 450-901-0151 # 8228 Fax: 450-901-0152

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-12-031895-082 COUR SUPÉRIEURE RALPH ANDRÉ, résidant et domicilié au 2410, rue Cartier, à Longueuil, (Québec) J4J 4G3 Partie demanderesse c. KRISTINA SHASHURA (adresse inconnue) Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à KRISTINA SHASHURA de comparaître le 23 nov. 2009 à 9 heures au palais de justice de Longueuil, situé au 1111 Jacques-Cartier Est, Longueuil, salle 1.17, suite à la publication du présent avis dans Le Devoir. Une copie de la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN DIVORCE, MESURES PROVISOIRES ET ORDONNANCE DE SAUVEGARDE a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention de KRISTINA SHASHURA. Lieu: Longueuil Date: 1^{er} octobre 2009 (s) Nancy Bernier, GRIFFIER ADJOINT C.S.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie 9120-0493 Québec Inc. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. SIGNÉ à Montréal, ce 6^{er} jour d'octobre 2009 Luc Martel, avocat m. fisc. Procureur de la compagnie PRENEZ AVIS que la compagnie LÉGAUX INC. est constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social dans la ville de Québec, province de Québec, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. DATE à Montréal, Québec, le 6 octobre 2009. Les procureurs de la compagnie, MCCARTHY TETRAULT S.E.N.C.R.L., s.r.l. PRENEZ AVIS que la compagnie CORVIS CANADA INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. Montréal, le 2 octobre 2009 McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l. Les procureurs de la Compagnie

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE AVIS est par les présentes donné que suite au décès de Céline BOULET, en son vivant domiciliée au 1727 rue Montarville, en la ville de Longueuil (Vieux-Longueuil), province de Québec, J4J 3H7, survenu le 5 mars 2009, un inventaire des biens de la défunte a été fait par les liquidatrices successoriales, Hélène HOULE et Manon PROULX, le 21 septembre 2009, devant Me Réal St-Onge, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'adresse suivante: Me Réal St-Onge, notaire, 445 boulevard Sainte-Foy, bureau 101, Longueuil, Québec, J4J 1X9. Donné ce vingt-deux septembre Deux mille neuf (2009), Réal St-Onge, Notaire. Clôture d'inventaire Avis est donné par René LE-DUC, à-qualités de liquidateur de SUCCESSION RITA THIÉRIEN, née le 18 août 1921, que l'inventaire successoral a été dressé et qu'il peut être consulté à l'étude de Me Danielle Lewis, notaire, 660 boul. l'Assomption, suite 101, Repentigny, J6A 7P2.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE Prenez avis que, suivant le décès de Rolande Bélanger, en son vivant domiciliée au 12 235 Grenet, #111, Montréal, Qc, survenu le 5 février 2008. Un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, Jean Bélisle C.S.R., conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés sur rendez-vous à l'étude de Me Maurice Lalonde, 8372 Berri, Montréal, Qc, (514)388-9004. Donné à Montréal, ce 6 octobre 2009 Me Maurice Lalonde, Procureur du liquidateur. Avis par les présentes donné que, suite au décès de Paulette L'Archevê, en son vivant domiciliée au 425, rue Hubert, à Beloeil, survenu le 29 mai 2009, un inventaire des biens de la défunte a été fait par les liquidateurs, Daniel Delorme et José Delorme, le 6 octobre 2009. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, au bureau de Me Lucie Béliveau, notaire, sis au 208, boul. St-Rose, Laval, Donné le 6 octobre 2009. Me Lucie Béliveau, notaire

Clôture d'inventaire Avis est donné par Denis BU-JOLD, à-qualités de liquidateur de SUCCESSION GINETTE PARE, née le 11 mai 1941, que l'inventaire successoral a été dressé et qu'il peut être consulté à l'étude de Me Danielle Lewis, notaire, 660 boul. l'Assomption, suite 101, Repentigny, J6A 7P2. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que LE PETIT THÉÂTRE MUSICAL INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. Laval, 1^{er} juin 2009. TURCOTTE, NOLET, avocats Procureurs de la compagnie



Don in memoriam Un don de réconfort et d'espoir 514 527-2104 1 877 330-4443 www.fgc.qc.ca

CULTURE

SPECTACLE

Un homme et ses péchés

UN GARS C'TUN GARS

De et avec Alex Perron.
Le 9 octobre au théâtre Saint-Denis 2 à Montréal;
le 10 octobre à la salle André-Mathieu à Laval.
En tournée au Québec jusqu'en février 2010.

LUC BOULANGER

Des trois Mecs comiques, Alex Perron semblait le moins probable à créer un spectacle solo et espérer joindre la cour des grands, sur les traces des Huard, Houde et Matte. Non pas parce que Perron a moins de talent que ses confrères, Louis Morissette et Jean-François Baril. Loin de là. Mais parce que son créneau, le «fif», semblait réducteur et difficile à exploiter auprès du grand public.

Or, avec *Un gars c'tun gars*, l'humoriste prouve qu'on n'est jamais aussi universel que lorsque l'on parle de soi avec franchise et générosité. Malgré quelques faiblesses et maladresses, Perron n'a pas à rougir de son *one-man-show*.

Le spectacle s'ouvre avec Réal Cayouette, le chef créditiste qui, en 1968, s'oppose à la légalisation de l'homosexualité au moyen d'arguments plutôt absurdes. Le ton est donné: la soirée se déroulera sur le mode de la dérision ou de l'autodérision, avec comme leitmotiv l'évolution des mœurs québécoises.

Dans une mise en scène soignée de Chantal Lamarre, sous la direction artistique attentionnée de Pierre Bernard, Alex Perron joue un personnage proche de lui: celui d'un gai du «450»,

plein d'esprit et de répartie, assumant son côté féminin, un brin névrosé et politiquement incorrect! Pendant deux heures, le comique défille les numéros sur des thèmes de son cru: l'obsession de l'hygiène, la malbouffe, la nostalgie des années 1980, son côté *control freak*, la gestion de la colère grâce au lobe frontal (sketch fort réussi!). Bien sûr, il parle d'homosexualité et de son *coming out* à sa mère. Un numéro touchant. Alex Perron souligne avec finesse comment les animatrices, de Janette Bertrand à Claire Lamarche, ont fait davantage pour les gais au Québec que les lois et les chartes...

Écrits par Perron et six collaborateurs (dont François Camirand, René Brisebois et Martin Petit), les textes contiennent des perles d'humour et de sarcasme. Mais il manque un fil conducteur. Les transitions entre les tableaux ne sont pas toujours heureuses. L'utilisation sporadique de la vidéo aurait pu être mieux intégrée.

Au final, Alex Perron personnifie Ginger Poitras, une chanteuse de club (croisement entre Michèle Richard et Tina Turner!) qui donnera une prestation hallucinante! Un sketch déjanté, curieusement placé à la fin, qui démontre l'abandon de Perron dans le jeu. Dommage qu'on n'ait pas davantage misé sur la diversité du jeu du comédien pour surprendre le public.

D'ici là, on suivra la carrière de cet humoriste de talent qui débarque dans la cour des grands. Peu importe qu'ils soient gais ou hétéros.

Collaborateur du Devoir

DÉMARRAGE EN BLEU POUR LE FNC



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LA GRANDE SOIRÉE d'ouverture du 38^e Festival du nouveau cinéma se tenait hier soir, au beau cinéma Impérial, à Montréal. Sur la photo, le cinéaste Claude Demers, le directeur de la programmation du FNC, Claude Chamberlan, et le chanteur Michel Louvain lancent leur bolide automnal sur un air de romance. Le documentaire *Les Dames en bleu* est un chant d'amour des fans de Michel Louvain qui l'adorent et le suivent partout, femmes éprises d'une icône fantasmée, mais hautement présente dans leur vie. Le rendez-vous de films enflammera Montréal jusqu'au 18 octobre.

L'Égypte rompt ses relations avec le musée du Louvre

Le Caire et Paris — Le Conseil suprême des antiquités égyptiennes a annoncé la rupture de ses relations avec le musée du Louvre, arguant du refus de l'établissement français de restituer des fragments de fresques volés, selon lui, à l'Égypte.

Le Louvre s'est dit «ouvert» hier à la restitution de ces œuvres issues d'un tombeau. Le ministre français de la Culture, Frédéric Mitterrand, s'est également déclaré «prêt» à rendre «sans délai» ces fragments de fresques si la Commission scientifique nationale des musées de France devait émettre un avis favorable.

Zahi Hawass, secrétaire général du Conseil suprême des antiquités égyptiennes, a publié un communiqué précisant qu'aucune mission archéologique du musée du Louvre ne serait autorisée à travailler en Égypte en raison de ce différend.

Il a expliqué à l'Associated Press hier que le Louvre n'avait pas tenu compte des demandes de l'Égypte réclamant la restitution de quatre fragments de

fresques volés, selon lui, dans un tombeau de la vallée des Rois au cours des années 1980. Une porte-parole du Conseil suprême des antiquités a affirmé qu'une réunion aurait lieu demain avec le Louvre pour régler la question.

Le ministre français de la Culture a annoncé que Frédéric Mitterrand était «favorable» à la restitution de ces fragments, rappelant dans un communiqué que la France avait ratifié en 1997 la convention de l'UNESCO de novembre 1970 concernant les mesures destinées à interdire et empêcher le transfert de propriété illicite des biens culturels.

Selon le communiqué, qui fait état non pas de quatre, mais de «cinq» fragments de peinture murale d'un tombeau d'un prince de la XVIII^e dynastie égyptienne, les œuvres ont été «acquises de bonne foi par le Louvre en 2000 et 2003».

«Ce n'est qu'en novembre 2008, à la suite de la redécouverte par les archéologues de la tombe dont ces fresques semblent provenir, que des doutes sérieux sont nés sur la légalité de leur

sortie du territoire égyptien» et que l'Égypte a saisi le ministère de la Culture d'une «demande de restitution», souligne le communiqué.

Précisant que des échanges «permanents et approfondis» ont eu lieu depuis entre le Conseil suprême des antiquités égyptiennes et le ministère français de la Culture, le communiqué précise que Frédéric Mitterrand a convoqué, demain, la Commission scientifique nationale des musées de France afin qu'elle émette un avis sur leur sortie des collections du musée du Louvre.

Le ministre se déclare «prêt, si la commission devait émettre un avis favorable, à mettre en œuvre les stipulations de la convention de l'UNESCO en restituant sans délai les fresques aux autorités égyptiennes».

Le Louvre est «ouvert» à la restitution des fragments de fresques dans le respect des procédures françaises, a-t-on également appris hier auprès du service de communications du musée.

Associated Press

Dix ans de Prends ça court!

ODILE TREMBLAY

Dix ans déjà que Danny Lennon a pris les rênes de Prends ça court! Toute une décennie à être expert-conseil attaché à la promotion, à la production et à la diffusion du court métrage d'ici et d'ailleurs, avec accent sur le rayonnement de nos productions locales. «Ça passe si vite, dix ans, confesse-t-il, surtout en s'amusant.»

Pour la toute première fois, anniversaire oblige, Danny Lennon a relié son événement au Festival du nouveau cinéma. Demain soir, au chic Impérial à 19h, neuf courts métrages québécois seront projetés en première montréalaise. Parmi eux, *Danse macabre*, de Pedro Pires, a récolté le prix du meilleur court métrage canadien au Festival de Toronto. Vraie locomotive. «Il se passe avec *Danse macabre le même phénomène qu'avec Next Floor de Denis Villeneuve, un soudain engouement des médias qui aide à la promotion du genre.*»

Lennon a invité tout le milieu du court métrage d'ici et d'ailleurs à sa soirée, où le public est également convié. Il y aura après la projection un immense party. «Je veux remplir l'Impérial, dit-il, prouver que le court métrage passionne un tas de gens.»

Plusieurs courts métrages à la compilation Prends ça court! valent vraiment le détour. Tel le dramatique *Jour sans joie* de Nicolas Roy, tourné avec l'argent de ses poches, sur un concept d'une tristesse infinie. Ou *La vie commence* d'Émile Proulx-Cloutier, dans lequel deux frères que tout sépare se trouvent au fil d'un événement bouleversant. Cette année, les concepts semblent encore plus originaux que d'habitude, jonglant avec le bizarre, dans un registre ou l'autre. Place à *La Belle au verre de lait* de Félix Rocque, au *Technicien* de Simon-Olivier Fecteau, à *King Chicken* de Nicolas Bolduc, aux *Mots* d'Ivan Grbovic, à *Tête blanche* de Patrick Boivin, à *Léger problème* d'Hélène Florent, métaphore de la mort avec ballons. Danny Lennon s'amuse à jouer avec les tons et les émotions en faisant son montage, apaisant le public après une œuvre noire, suscitant la surprise, la joie puis la peine.

Après le FNC, le programme de Prends ça court! sera présenté au Cinéma du Parc, probablement au Clap de Québec et au cinéma de l'ONF au début de 2010.

Le Devoir

EN BREF

Donald Weber primé

Le photographe torontois Donald Weber remporte le Prix 2009 en photographie du duc et de la duchesse de York. Ce prix, assorti d'une bourse de

8000 \$, est attribué par le Conseil des arts du Canada depuis 1986. M. Weber a travaillé pour plusieurs publications prestigieuses comme le *New York Times*, *Der Spiegel*, *Rolling Stone Magazine*, en plus de participer à des expositions dans des galeries d'art et des festi-

vals canadiens et étrangers. Son premier livre, *Bastard Eden, Our Chernobyl* a été publié l'an dernier. Avant d'occuper comme photographe, l'architecte de formation a notamment travaillé pour la firme néerlandaise de Rem Koolhaas. — *Le Devoir*

V O X VOTRE TÉLÉ CITOYENNE ICI ET LÀ CE SOIR 20 H 30

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal		Virgine	Infoman	Enquête		3600 secondes d'extase		Le Téléjournal		La zone		La fosse aux lionnes / Mane Pliourde
TVA	TVA Nouvelles	Le cercle	La fièvre de la danse		Dieu Merci / Spécial juste pour rire / François Morency		Le gentleman		TVA Nouvelles	22h45 Denis Lévesque			23h45 LA VÉRITÉ À PROPOS DE CHARLIE (2002)
TO	Kaboum!	Tactik	Bluff		Une pilule, une p'tite granule		Bazzo.tv		Chabotte et fille / Origami		Voir		La période de questions
V	La guerre des clans	Le mur Québec	Taxi payant	Rire et délire	Fringe / Sous tension		Catherine / Vendetta	Bob Gratton ma vie / my life	Le mur Québec		L'attaque à 5		Mon oncle Charlie
RFI	RFI monde	RFI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RFI économie	Le National	Le Téléjournal		24 heures
TV5	17h50 Champion	Journal FR	Les peuples du Soleil		Club social		Envoyé spécial		Cité guide	TV5 le journal			Vous aurez le dernier mot
D	Compl. fou	Compl. fou	Docu-D / Barack Obama		Dossiers justice		Rescapés de la justice		Un tueur si proche		Vidéo patrouille		Docu-D
VIE	Touche-Sarah	Déco mesure	Ma maison	Maître chez soi	Si c'était vrai... / Danbié Chayer		On a échangé nos mères		Décor ta vie	Idées-grandeur	Déco mesure	BosseNoces	Cinéma
MP	Top5.MusiquePlus.com		L'univers M+	M.Net	VJ Recherchée / VJ Recherchée		Radar	Funkmaster	Top Modèle		Paris un jour / Paris toujours!		Nitro Circus
MX	Top5 Anglo	Top5 Franco	Affaires de stars		Les tops et les flops		Génération 90 / 1996		Fame		Star-O-Mètre		L'index québécois
VRK	Radio enlifer	Galaxie près	Grenade?	Dans le trouble	Famille parfaite / 70		Degrassi	Degrassi	Frank Girard	Changement	Star-O-Mètre		Presserebelle
TVF	Les Simpson	L'intrépide	Johnny Test	Stoked	Défis extrêmes / 6teen		Les Simpson	Henri pis gang	American Dad	South Park	Les Simpson	American Dad	Henri pis gang
RDS	15h00 Golf - Coupe des Présidents (D)				Images/sec. / Jeux extrêmes d'été		Soleil tout inclus		Portes	soirées de divisions (D)			
HISTORIA	A vos marteaux	Passion maisons / Laval			Les maudits fous		NCIS enquêtes / Puzzles		Cadfael				JAG
ARTV	Temps-Paix	Temps-Paix	Comme magie / Culture pour		C'est juste de la TV		Elles / Liguées pour la vérité		UNE FEMME HONORABLE (2004) Helen Hunt.		Porté disparu		Histoire dollar
SERIES	New York 911	Sans laisser de trace	Veronica Mars / Les tricheurs		Victimes du passé / Complices		Le sanctuaire / Les cinq		Le sanctuaire / Les cinq		Péril en haute mer		Rêve Diana
ZTELE	La porte des étoiles	Ça s'branche	Comment...fait		La porte des étoiles / La riposte		Planète Terre.TV		Portes	soirées des Grands			Comment...fait
C. SAVOIR	Road Success	McGill Head	Les réussites du Québec		Droit de savoir / Le boisé court		Planète Terre.TV		A faire dans une vie	Ni Hao, Chine!			Ressources naturelle
EVASION	Virée en VR		Enfants à bord / VoyageurFuté		Aventuras Panama		Soleil tout inclus		Le Paradis sur Terre (2008) Preilly Zinta.		22h45 BATAILLE A SEATTLE (2008) Martin Henderson.		Aven. Panama
TFO	Humf	Caillou	Panorama		Voit		Voit		QUAI DES ORFÈVRES (1947) avec Suzy Delair, Louis Jovet.		Planète Clipp.		Destination Nor Ovest
cinépop	Cinéma	18h25 AU RYTHME DE L'AMOUR (2002)			LE PLUS GRAND DES HOLD-UP (1969)		21h40 LA CROISADE DES BRAVES (1998) Sharon Stone.		L'AFFAIRE PALMER (1998)				
SECAN	17h35 LE DESERTEUR (2008)		19h25 MONDE		INFERNAL: LA RÉVOLTE DES ...		LE PARADIS SUR TERRE (2008) Preilly Zinta.		22h45 BATAILLE A SEATTLE (2008) Martin Henderson.				
Planète	17h00 L'Exploration inversée		Maux d'amour		Chasse en Souleline		Lég. mar.		Tueurs nés / Fred West		Lég. mar.		Manipulation au sommet
VOX	Vart tendre	Mise à jour	Webpresse.ca	Sans filtre	Le Livre Show / Ici et là		Premières		LeZarts	Mise à jour	Ici et là		Mise à jour
CBC	17h00 News	Coronation St.	Wheel Fortune	Jeopardy	Canada Above Partie 1 de 4		The Border / The Dead		CBC News: The National		The Hour / Marc Kielburger		Ghost
CTV (Mont.)	News		The Vampire Diaries		CSI: Crime Scene Investigation		Grey's Anatomy		The Mentalist / Red Badge		News		0h05 Daily Sh.
GBL	News	House & Home	E.T. Canada	Ent. Tonight	Survivor: Samoa		The Office / Niagara		90210 / Environmental Hazards		News		Designer Guys / WWE Raw
TVO	WordGirl	ArtAttack	Superstructures		The Agenda with Steve Paikin		The Jury		Masterworks / Stolen		News		23h25 The Agenda
ABC	Ba Millionaire	World News	Fox 44 News	Smarter Than	FlashForward / 137 Sekunden		Grey's Anatomy		Private Practice		The Office		23h35 News / 0h05 Kimmel
CBS	News	NBC News	Jeopardy	Wheel Fortune	Survivor: Samoa		CSI: Crime Scene Investigation		The Mentalist / Red Badge		News		23h35 David Letterman
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel Fortune	Community	Parks and Rec	The Office / Niagara		The Jay Leno Show		News		23h35 Tonight Show
FOX	King of the Hill	The Simpsons	2 1/2 Men	2 1/2 Men	Bones		Fringe / Momentum Deterred		FOX 44 News at 10		Family Guy		TMZ / Seinfeld
PBS (33)	News		Worldfocus		Big Cypress Swamp		This Old House / Ask-Old House		Wild! Life Adventures		News		Charlie Rose
PBS (57)	News	Business	The NewsHour With Jim Lehrer		M.L.Journal / Scully World		Piano Forte		Art in the Twenty-First Century		News		Charlie Rose
CTV (Com.)	News		The Vampire Diaries		CSI: Crime Scene Investigation		Grey's Anatomy		The Mentalist / Red Badge		News		CTV News
A&E	CSI: Miami / Innocent		Criminal Minds / The Aftermath		The First 48 / Silenced		The First 48		The First 48		Crime 360		The First 48
BRAVO	Wind at My Back		Storytellers	Behind Camera	Bathroom Divas		CAKE (2005) avec David Sutcliffe.		Taye Diggs, Heather Graham.		Law & Order / Zero		W.Trace
DISCOVERY	How It's Made	How It's Made	Daily Planet		Drain the Ocean		MythBusters / Motorcycle Flip		Daily Planet		Daily Planet		Drain Ocean
HISTORY	Underworld Histories		Ice Road Truckers		Ancient Discoveries		Life After People		Jet Man		Jet Man		M*A*S*H
SHOWCASE	Trailer Park	Trailer Park	The Outer Limits / Lion's Den		Da Vinci's City Hall		The Best Years		Saving Grace / She's A Lump		NCIS / Semper Fidelis		House
TSN	15h00 PGA Golf - Coupe du Président (D)				SportsCentre	Over the Bolts	Poker		SportsCentre		NFL Films		Score Golf TV

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Amélie Gaudreau

ENQUÊTE

Deux sujets touchant à la santé cette semaine: les problèmes de moisissures dans les logements des banlieues des couronnes sud et nord de Montréal et le recours de plus en plus courant, voire systématique, aux infirmières travaillant pour des agences privées pour faire fonctionner nos hôpitaux. *Radio-Canada, 20h*

LE GENTLEMAN

Premier épisode de cette nouvelle série écrite par le duo Anne Boyer et Michel D'Astous, un suspense policier qui flirte avec le monde de la prostitution. Des intrigues complexes, de bons interprètes et une réalisation singulière sont au rendez-vous. Il ne manque que les téléspectateurs, et ils seront sans aucun doute très nombreux... *TVA, 21h*

BAZZO.TV

Michel Bergeron, le «Tigre» en personne, se confie dans le décor somptueux de l'abri Tempo. De plus, une discussion sur le financement de l'école privée avec Pierre Curzi et Marie-Josée Cardinal, la réalisatrice des *Enfants du palmier*, un documentaire qui risque de faire jaser. *Télé-Québec, 21h*

CULTURE

PATRIMOINE

Édifice Saint-Sulpice: une vocation qui tarde à venir

FRÉDÉRIQUE DOYON

Près de deux ans après avoir racheté l'édifice Saint-Sulpice du centre-ville de la métropole et un an après avoir promis d'annoncer sous peu sa nouvelle vocation, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCQ) n'a toujours rien à dévoiler. Pas même une courte liste de projets encore à l'étude.

«L'analyse des propositions est toujours en cours pour trouver celle qui correspond le mieux aux préoccupations du ministère, notamment l'accessibilité du public, la dynamisation du milieu socio-culturel, la pérennité du bâtiment et le développement du quartier des spectacles», indique Annie LeGruiec, porte-parole du MCCCQ. L'analyse se fait en fonction de la faisabilité financière et technique des projets présentés.

La ministre Christine St-Pierre avait surpris le milieu culturel à la fin 2007 en rachetant l'édifice patrimonial de la rue Saint-Denis à l'Université du Québec à Montréal, en crise financière. Un appel d'intérêt lancé au printemps 2008 avait ouvert la voie à 18 propositions de



Plusieurs aspirants occupants de l'édifice Saint-Sulpice sont connus. De ceux-ci, aucun ne sait à ce jour où en est le dossier.

restauration culturelle de l'édifice de style beaux-arts conçu en 1914 par l'architecte Eugène Payette. Mme St-Pierre avait alors promis une annonce pour juin, puis pour décembre 2008. Depuis, plus rien. Le ministère

n'a même pas publié la liste des 18 propositions, pourtant annoncée en commission parlementaire sur l'étude des crédits du ministère au printemps 2008.

Plusieurs aspirants occupants de l'édifice Saint-Sulpice

sont connus. L'ex-dirigeante de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), Lise Bissonnette, voulait y implanter une bibliothèque-musée des arts vivants. La Cinéma-thèque québécoise (CQ) propose d'y agrandir ses installations. Le Musée du costume et du textile (MCT) souhaite y déménager ses pénates avec d'autres partenaires, notamment la Société pour la promotion de la danse traditionnelle du Québec (SPDTQ), qui rêve de son côté d'une Maison du patrimoine vivant.

De ceux-ci, aucun ne sait à ce jour où en est le dossier. À la CQ, le ministère n'a dit «ni oui ni non», rapporte au Devoir l'adjointe de la direction, Carole Line Richard. «Tout ce qu'on sait, c'est qu'on est sur la liste» des 18 propositions. Même son de cloche du côté de la SPDTQ et du MCT et de BANQ, contactés par Le Devoir. Quant au projet de Mme Bissonnette, il n'est «plus une priorité pour BANQ», selon le service des communications de l'institution. Ceci explique-t-il cela? Patience, patience...

Le Devoir

MÉDIAS

Le Soleil fermera son bureau à Ottawa

STÉPHANE BAILLARGEON

Le Soleil va fermer son bureau de la colline parlementaire à Ottawa, selon les informations obtenues par Le Devoir. Le quotidien de Gesca a déjà réduit les effectifs de son bureau de l'Assemblée nationale. Le groupe avait pourtant promis de maintenir ces bureaux intacts et d'assurer la diversité des sources d'information lorsqu'il a acquis Le Soleil en 2000.

La fin approche à Ottawa. L'intention de fermer le bureau le 1^{er} décembre a été annoncée jeudi dernier aux deux employés. Le correspondant Raymond Giroux sera transféré dans le «hot room», une salle de presse commune et impersonnelle sans services. La recherche de Soleil sur la colline s'est fait offrir un déplacement à Québec ou un départ monnayé.

Selon des sources syndicales, la volonté de la direction serait de ne pas renouveler le poste de M. Giroux, une fois l'obligation de la faire retirée de la convention collective. Cette dernière arrive à échéance à la fin de l'année.

Le syndicat s'attend aussi à des demandes explicites pour faciliter les échanges de textes entre les journaux de Gesca, en gros ceux de La Presse vers les autres quotidiens. La direction du Soleil n'a pas rappelé Le Devoir.

«Nous allons nous battre avec toute l'énergie disponible», dit Baptiste Ricard-Châtelain, président du syndicat de la rédaction du Soleil. Nous n'avons même pas été renseignés ou consultés alors que

nous sommes l'agent négociateur, à la veille d'une négociation.»

À Québec, Le Soleil a déjà éliminé le poste de documentaliste du bureau du parlement et un poste de journaliste. Il y reste deux reporters (Simon Boivin et Jean-Marc Salvé) et le chroniqueur Gilbert Lavoie.

Le syndicat déposera prochainement quatre griefs, un pour chacune des éliminations de postes à Québec et Ottawa. Une clause de la convention collective des employés dit explicitement: «Les bureaux de Soleil à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes sont maintenus.»

Le président du syndicat rappelle que la disparition ou la réduction des bureaux contrevient aux promesses explicitement formulées au moment de l'achat du Soleil par Gesca. Elles confirment par contre les craintes exprimées par une majorité d'observateurs, y compris le syndicat, au moment de la transaction, à la fin de l'an 2000.

La filiale de Power Corporation met ainsi en branle le modèle du regroupement des effectifs de plus en plus courant dans les médias en crise. Après une décennie d'intégrations, les groupes surgonflés procèdent à des mises à pied d'employés, regroupent les services et «synergie» dans une optique de «rationalisation».

Quebecor applique une stratégie semblable autour de son agence interne QMI, avec l'objectif avoué de réduire les postes à Québec comme à Ottawa. Gesca et Quebecor contrôlent 97 % du marché des quotidiens francophones au Québec.

Le Devoir

Aujourd'hui au FNC

ODILE TREMBLAY

Deux sections du FNC démarrent aujourd'hui, abordant des univers aux antipodes l'un de l'autre.

Nuages sur la ville, du Québécois Simon Galiero, ouvre le volet Focus. Une œuvre troublante, dont le titre fait sans doute référence au roman Poussière sur la ville d'André Langevin, pour le blues. En noir et blanc avec des personnages en confusion, tels un vieil écrivain renié par son époque (incarné par le cinéaste Jean Pierre Lefebvre) et un homme en rupture de tout, campé par le cinéaste Robert Morin, toute l'acculturation d'une époque est livrée par petites touches entre têtes éclairées et visages d'abrutis, renvoyés dos à dos. Fable mélancolique, souvent prenante, Nuages sur la ville, avec ses décors suburbains kitsch et ses forêts chargées de songes, ses Polonais incultes, ses ados désincarnés dans un monde virtuel, ses intellos déconçus, dégage une insolite poésie.

Pour lancer la section Temps O, trash et éclatée, un ovni: Taqwaqore: The Birth of Punk Islam, d'Omar Majeed. Tout un univers musical mal connu surgit, celui d'une jeunesse musulmane qui rejette et utilise pourtant les symboles des traditionalistes de l'islam. Né sur le terreau d'une œuvre frictionnelle; The Taqwaqores de Michael Muhammad Knight, publié en 2003, différents groupes musicaux punks sans djellabas partent en tournée américaine. Il y a des moments jubilatoires, des passages à vide, mais un cri de liberté qui culmine lorsque les punks musiciens sabordent une importante convention islamique. Une soirée performante suivra la projection avec danse, démente et prestations musicales, notamment des Boston-Stani Punjabi Punk Rockers.

Le Devoir

DANSE

Les Gradués: première scène

SCATHERINE LALONDE

Depuis 16 ans, Tangente donne une fois par année la chance à des finissants en danse de présenter leurs chorégraphies. Ces Danses buissonnières sont pour les jeunes artistes l'occasion précieuse, après avoir fait leurs classes, de monter sur scène. Et sont suivies, une semaine plus tard, par Les Gradués. Survol de ces deux tremplins pour futurs chorégraphes.

Danses buissonnières proposait la semaine dernière six courtes pièces. Allison Blakey, Andrée-Anne Rathé et Dominique Thomas, entre autres, ont vu leurs projets choisis par un jury de pair. Le codirecteur artistique de Tangente, Stéphane Labbé, explique: «Le jury, des gens qui ont eux-mêmes fait Danses buissonnières, cherche des projets qui se démarquent.»

Le résultat? Du bon: la fraîcheur, la fougue, le désir d'en mettre plein la vue. Et le plaisir de voir les nouveaux talents. Du moins bon: les influences omniprésentes. On peut facilement deviner qui sort de quelle école. Mais toujours, des surprises. Cette année, Evan Teitelbaum, finissant de la Julliard School, et son étude très formelle qui dévoilait l'écriture chorégraphique la plus claire de la soirée. Aussi, Barthélémy Glumineau, autodidacte venu du cirque, qui ouvrait le spectacle avec un surprenant divertissement pour chien, où le beau canin blond Picasso volait implacablement — et merveilleusement — la vedette.

Impossible de taire la débauche d'images de

Thierry Huard. Entre la gestuelle et les attributs des rappeurs, les chapelets géants et les scènes d'orgie dans la paille, Huard cherche provocation et rire. Mais pour dire quoi? Ça reste à définir. Les propositions flirtaient beaucoup avec l'humour. Une nouvelle tendance, dans la lignée des Dave St-Pierre, Fred Gravel et autres Sœurs Schmutt? «Tendance, je ne sais pas», dit Stéphane Labbé, mais on voit de plus en plus d'absurdités, d'humour et cette communication [directe] avec le public. Je le vois surtout du côté des anglophones. Même si Marie Béland joue aussi avec ces cordes-là.»

Cette semaine, au tour des Gradués. «À partir de ce qu'on voit à Danses buissonnières», explique Labbé, Tangente invite des chorégraphes pour Les Gradués de la saison suivante.» Helen Simoneau, des États-Unis, a réussi à passer à travers les mailles de ce filet. Alors qu'elle auditionnait pour les Buissonnières, son travail semblait si mature que la direction a préféré, exceptionnellement, le présenter aux Gradués. Julia Male, Ashlea Watkin et Alexandra «Spicy» Landé complètent la programmation. Une soirée toute de découvertes, puisque même le directeur général adjoint n'a rien vu. «On a choisi l'an dernier. Chacun avait une couleur, une texture intéressante. On était curieux de voir où ça allait mener.» Mais la carte est laissée blanche, et avec de jeunes talents, mieux vaut s'attendre à tout!

Collaboratrice du Devoir

■ Les Gradués, à Tangente, jusqu'au 11 octobre.

Le syndicat du Journal de Montréal veut faire une proposition

Le Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal se dit prêt à déposer une nouvelle proposition à l'employeur touchant les questions importantes qui sont en litige.

Dans un communiqué diffusé hier après-midi, le syndicat, qui représente les 253 travailleurs en lockout du Journal de Montréal, affirme que sa proposition touche notamment les horaires de travail, le régime de retraite, la réduction des effectifs, la question des plateformes et des tâches multiples.

Ce sont les membres, réunis en assemblée générale hier, qui ont décidé dans une proportion

de 97,8 % de formuler ce nouveau cadre de discussions.

Le syndicat a demandé au conciliateur Pierre-Marc Bédard de le rencontrer afin de lui faire part de cette proposition.

Le président du syndicat, Raynald Leblanc, affirme que son nouveau cadre de discussions «constitue une ouverture importante à l'égard des préoccupations patronales».

«La décision de notre assemblée générale est une autre démonstration [du fait] que nous sommes disposés à discuter en tout temps pour mettre fin au conflit de travail et reprendre notre travail», commente M. Le-

blanc, ajoutant que «ce conflit dure depuis déjà trop longtemps».

La direction du Journal de Montréal a décrété un lockout en janvier dernier.

Jointe au téléphone, la vice-présidente des affaires publiques de Quebecor Media, Isabelle Dessureault, a fait savoir que l'employeur ne ferait pas de commentaires pour le moment, n'ayant pas pris connaissance de la teneur de la proposition syndicale.

Quebecor sera cependant prête à rencontrer le conciliateur si jamais celui-ci le convoquait, a-t-elle ajouté.

La Presse canadienne

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

1164

HORIZONTALEMENT

- Scènes tapageuses provoquées par un scandale.
- Pas volée - Sévère et brutal.
- Champagne très peu sucré - Marsupial d'Amérique.
- Ile de France - Assemblée politique - Ancien ruminant.
- Force cosmologique dans la pensée taoïste chinoise - Griffes de balbuzards.
- Mammifères ongulés - Pour imiter un nourrisson.
- Fils du frère - Un dieu joufflu.
- Elle sent bon - Trompe en ridiculisant.
- Partie d'un cours d'eau - A l'écart.
- Transformer en ions - Cheveux.
- Fait partie d'un cérémonial - Chose insignifiante.
- Devenue habile à la suite d'une certaine pratique - Concret.

2. Tranquille - Organe de la parole.

- Qui n'use pas de détour - Très regrettable.
- Plumards - Gardien de prison.
- Astate - Naturels.
- Tube d'éclairage - Il va à l'école.
- Double - Lisière d'un bois.
- Extrait - Sur le kimono d'une geisha.
- Plantes dicotylédones - Aller plus doucement.
- Murmurer doucement - Bali.
- Espace de temps - C'est un fruit qui se consomme blet.
- Qui est tout à fait déraisonnable - Sert à toutes les sauces.

VERTICALEMENT

- Qui est à l'état rudimentaire.

1	G	R	A	N	D	D	U	C	C	R	I	
2	A	U	T	O	R	I	S	A	T	I	O	N
3	R	E	L	U	N	A	V	A	R	I	N	
4	D	A	E	D	E	R	E					
5	E	R	S									
6	F	E										
7	O	P	E	R	E							
8	U	R	N	E								
9	I	D	E	A	L							
10	E	M	U									
11	T	E	R	M	E							
12	C	R	E	U	S	E	R					

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Le ciel en spectacle!

2009, Année mondiale de l'astronomie

Participez au concours!
Tous les détails sur museumsnature.ca

Partenaire officiel:

MUSÉUMS NATURE MONTRÉAL

PLANÉTIARIUM DE MONTRÉAL

Observation de Jupiter*

Tous les jeudis jusqu'au 29 octobre, durant la Magie des lanternes
Jardin botanique • 4581, rue Sherbrooke Est

18 h 30 à 21 h 30 • Entrée payante

*Si les conditions le permettent

Montréal museumsnature.ca Pie-IX